

# « Namur-les-Orgues »

Projet global de mise en valeur des orgues namurois



Région wallonne  
Province de Namur  
Entité de Namur

# « Namur-les-Orgues »

Projet global de mise en valeur des orgues namurois

Phase 1 : Étude diagnostique et de faisabilité

Pré-étude  
Juin 2017

Pierre Decourcelle  
Roland Servais

« Les amis de l'église Saint-Loup à Namur », asbl  
[www.eglise-saint-loup.be](http://www.eglise-saint-loup.be)

# Contenu

1. Préalables	
1.1. Le contexte et les antécédents .....	p. 4
1.2. Le Comité scientifique d'accompagnement.....	p. 5
2. « Namur-les-Orgues » : un projet de mise en valeur des orgues les plus intéressants de l'entité.....	p. 6
3. Les 6 orgues retenus : historique, analyse diagnostique et avant-projet de restauration :	
3.1. L'orgue de l' <b>église Saint-Loup</b>	
3.1.1. Synthèse .....	p. 9
3.1.2. Étude détaillée .....	p. 10
3.2. L'orgue de l' <b>Espace culturel d'Harscamp</b> (ancienne église Notre-Dame)	
3.2.1. Synthèse .....	p. 23
3.2.2. Étude détaillée .....	p. 24
3.3. L'orgue de l' <b>église Saint-Joseph</b>	
3.3.1. Synthèse .....	p. 33
3.3.2. Étude détaillée .....	p. 34
3.4. L'orgue de tribune de la <b>cathédrale Saint-Aubain</b>	
3.4.1. Synthèse .....	p. 42
3.4.2. Étude détaillée .....	p. 43
3.4.3. Note à propos de l'orgue de chœur .....	p. 55
3.5. L'orgue de l'église Notre-Dame du Rosaire à <b>Wierde</b>	
3.5.1. Synthèse .....	p. 60
3.5.2. Étude détaillée .....	p. 61
3.6. L'orgue de la <b>chapelle du Séminaire</b>	
3.6.1. Synthèse .....	p. 67
3.6.2. Étude détaillée .....	p. 68
4. Conclusions et synthèse générale.....	p. 70
5. Phasage des interventions .....	p. 71
6. Budget global, récapitulatif .....	p. 72
7. Annexe : note d'intention du 30 octobre 2015.....	p. 73

# 1. Préalables

Thierry LANOTTE  
Octobre 2016

## 1.1. Le contexte et les antécédents

1.1.1. Par sa déclaration du 29 avril 2015, Maxime PRÉVOT, Bourgmestre de Namur et Ministre du Patrimoine de la Région wallonne exprime publiquement son intention de lancer un grand projet de restauration des orgues majeurs de la Commune de Namur. Fondé sur l'exemple de Toulouse-les-Orgues, ce projet sera identifié « Namur-les-Orgues ».

1.1.2. En vue de lancer ce projet et de l'initier par la restauration/reconstruction de l'orgue de tribune de l'église Saint-Loup, édifice sorti de 30 ans de restauration, une première réunion est tenue le 21 mai 2015 en présence de l'échevine de la Culture, Cécile CREFCOEUR et de l'attaché de Cabinet du Ministère du patrimoine de la Région wallonne, Bruno COLLARD. Tous deux souhaitent qu'avant de lancer cette première restauration, une étude préalable soit faite sur l'ensemble des orgues à Namur. Celle-ci devra d'une part identifier parmi les 44 orgues existants, les orgues majeurs susceptibles de répondre au projet et d'autre part assurer l'évaluation diagnostique et de faisabilité de chacun d'eux.

1.1.3. À cet effet, la Ville de Namur par la voie de Cécile CREFCOEUR, échevine de la Culture, délèguera la Maîtrise d'ouvrage à l'A.S.B.L. « Les Amis de l'église Saint-Loup » et chargera celle-ci d'assurer l'organisation et la gestion de cette étude préalable.

1.1.4. Pour y répondre, l'A.S.B.L. dresse une note d'intention générale définissant le contexte et les intentions du projet. (voir annexe « note d'intention du 30 octobre 2015 »).

1.1.5. En vue d'assurer avec pertinence et compétence ce projet, elle s'entoure d'un comité scientifique d'accompagnement composé de spécialistes reconnus au niveau national et international. Celui-ci suivra toutes les étapes du projet dont l'aval devra obligatoirement recevoir l'accord de ce Comité (voir point 01.02 « du comité d'accompagnement »).

1.1.6. Une convention d'étude préalable est établie le 03/02/2016 entre l'A.S.B.L. « Les amis de l'église St-Loup » et l'association momentanée, Pierre DECOURCELLE et Roland SERVAIS.

La présente étude en est l'objet.

1.1.7. Lors de sa première réunion tenue le 29/10/2015, le comité scientifique d'accompagnement a mis en évidence les six orgues majeurs de Namur susceptibles de devenir des instruments de concert. Le chapitre 3 reprend et argumente ce choix.

## 1.2. Le Comité scientifique d'accompagnement

S'entourant de professionnels nationalement et internationalement reconnus, l'asbl « Les Amis de Saint-Loup » composée elle-même de spécialistes en restauration du patrimoine, veut s'assurer de pouvoir répondre à sa mission en s'appuyant sur un haut niveau de compétences indispensable à l'aboutissement de solutions de qualité.

Ce comité est composé de :

### Membres extérieurs :

- Pierre DECOURCELLE (facteur d'orgue, musicologue, historien d'art et membre spécialiste auprès de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles)
- Bernard FOCCROULLE (organiste, professeur d'orgue au conservatoire de Bruxelles, directeur du festival d'Aix en Provence, directeur honoraire du Théâtre Royal de la Monnaie)
- Jean-Marie MARCHAL (Organiste, Directeur de CAV&MA - Centre d'Art vocal et de musique ancienne)
- Benoît MERNIER (organiste, compositeur, professeur d'orgue à l'IMEP, titulaire de l'orgue de l'église Notre-Dame au Sablon à Bruxelles)
- Roland SERVAIS (organiste, musicologue, auteur de projet en matière d'orgues, titulaire de l'orgue de l'église Notre-Dame au Sablon à Bruxelles).

### Spécialistes invités :

- Leonardo Garcia ALARCON – Genève (Organiste, chef d'orchestre, fondateur de l'ensemble *Cappella Mediterranea*, professeur au Conservatoire de Genève et directeur artistique de CAV&MA)
- Gilles CANTAGREL - Paris (musicologue, ancien directeur de France Musique et spécialiste internationalement reconnu de l'œuvre de Bach).

### Représentant de l'asbl « Les Amis de l'église Saint-Loup » :

- Thérèse CORTEMBOS (historienne de l'architecture, membre du conseil d'administration)
- Thierry LANOTTE (architecte, ingénieur, membre auprès de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles, membre du conseil d'administration et coordinateur général du projet).

## 2. « Namur-les-Orgues »

### Un projet de mise en valeur des orgues les plus intéressants de l'entité

Pierre DECOURCELLE  
Roland SERVAIS  
Septembre 2016

Pour la première fois en Belgique, une administration communale envisage de façon globale, cohérente et complémentaire, l'avenir des orgues situés sur son territoire. Cette démarche vise à aboutir à la constitution d'un parc instrumental riche et varié qui fera date dans l'histoire de l'orgue.

L'inventaire des orgues de Wallonie, publié en 1997, a servi de base pour l'étude de tous les orgues de l'entité de Namur.

Chacun de ces instruments a été passé en revue, en fonction des critères suivants :

- la qualité de sa facture
- son homogénéité
- son état de conservation
- son intérêt patrimonial
- ses possibilités d'utilisation futures, y compris pédagogiques
- la volonté de disposer, dans le projet global, d'un ensemble d'instruments variés et complémentaires.

À l'issue de cette réflexion, un ensemble de six instruments s'est imposé :

#### **2.1. L'orgue de l'église Saint-Loup**

Cet édifice emblématique du centre de Namur a été restauré ces dernières années et a trouvé sa place dans l'animation culturelle de la cité. Toutefois, l'orgue actuellement en place n'a pas fait partie de ce programme et se trouve actuellement dans un état injouable. Un noyau de tuyauterie ancienne (Lachapelle 18<sup>ème</sup> siècle) et un buffet de qualité pourront servir de base à un projet orienté vers le style de facture d'orgues en usage au 17<sup>ème</sup> siècle.

#### **2.2. L'orgue de l'espace culturel d'Harscamp (ancienne église Notre-Dame)**

Cette superbe église, peu connue à Namur, est en voie d'être réaffectée à un usage culturel polyvalent. Son orgue a été installé peu après l'édification de l'église, ce qui donne une belle unité de style

à l'ensemble. La partie instrumentale, renouvelée au début du 20<sup>ème</sup> siècle, ne participe pas à cette unité et n'est pas de qualité suffisante pour servir de base à un nouveau projet. Il conviendra donc de la renouveler, dans un projet qui complètera celui de Saint-Loup, dans un style classique français mieux en rapport avec le meuble.

### **2.3. L'orgue de l'église Saint-Joseph**

Il s'agit là d'un tout autre cas de figure, puisque tout l'instrument nous est parvenu quasi intact, constituant un des plus beaux exemples de la facture de Schyven dans nos régions. Du reste, son frère jumeau, à Thulin (près de Mons) a fait l'objet, en 2013, d'une restauration exemplaire. Il s'agira à Namur d'un très bel exemple de la facture symphonique du 19<sup>ème</sup> siècle.

### **2.4. L'orgue de tribune de la cathédrale Saint-Aubain**

Cet orgue a fait l'objet en 2011 d'une étude approfondie visant à sa restauration. L'option qui y est préconisée nous semble judicieuse, puisqu'elle conserve la partie instrumentale la plus intéressante pour l'englober dans un projet ambitieux faisant appel à des procédés de facture contemporaine. Ceci permettra d'aborder confortablement l'ensemble du répertoire, et particulièrement ceux des 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles. La cathédrale faisant actuellement l'objet d'un projet de restauration global, il serait hautement souhaitable qu'on y inclue un projet de reconstruction de l'orgue de chœur, en tenant compte d'une possible complémentarité avec les options retenues pour la restauration de l'orgue de tribune.

### **2.5. L'orgue de l'église Notre-Dame du Rosaire à Wierde**

Ce magnifique buffet du 17<sup>ème</sup> siècle est le plus ancien du Namurois. Sa structure générale et son vocabulaire stylistique se retrouvent dans beaucoup d'instruments qui lui sont contemporains : en l'église Saint-Éloi à Calonne, en l'église Saint-Jacques à Liège, en l'église Saint-Martin de Quenast, etc... Il s'imposera donc de reconstituer là une partie instrumentale en adéquation avec le style du meuble, faisant la transition entre la Renaissance et le Baroque.

### **2.6. L'orgue de la chapelle du Séminaire**

Récemment agrandi par Rudi Jacques qui lui a adjoint un buffet construit selon les méthodes artisanales, cet orgue est inspiré par des modèles italiens. C'est actuellement le seul orgue de Namur en très bon état : il ne nécessite donc aucune intervention à court et à moyen terme. L'instrument est régulièrement utilisé par l'Imep et le Festival d'orgue de Namur pour l'organisation de concerts de haute qualité. Sa petite taille l'oriente toutefois de préférence vers un répertoire bien spécifique.

### 3. Les 6 orgues retenus :

**Historique**

**Étude diagnostique**

**Avant-projet de travaux**

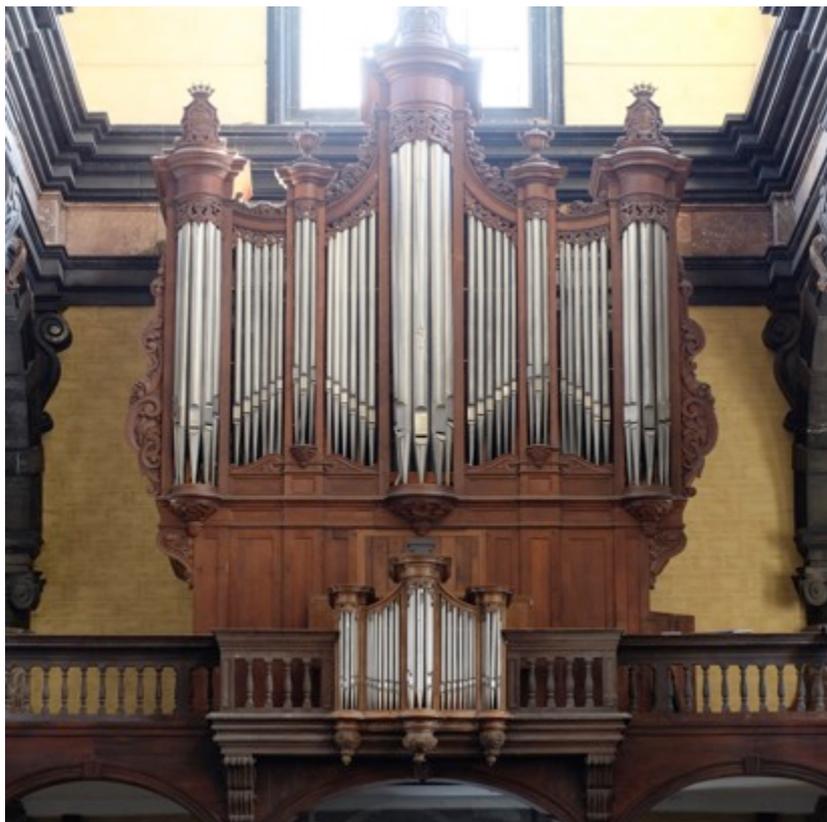
## 3.1. L'orgue de l'église Saint-Loup

Pierre DECOURCELLE

Roland SERVAIS

Mai 2016

### 3.1.1. Synthèse



L'orgue actuellement en place à Saint-Loup y a été installé en 1808. Il est constitué de parties datant de plusieurs époques. La façade du Positif et quelques jeux datent de 1738. Le buffet et une moitié de la tuyauterie restante remontent au 19<sup>ème</sup> siècle, et sont l'œuvre de Merklin et, dans une moindre mesure, d'Anneessens. L'autre moitié de la tuyauterie, et le reste de la partie instrumentale (console, sommiers, transmission, soufflerie) ont été installés par Delmotte en 1976.

Plusieurs options de restauration sont envisageables, mais celle qui semble la plus pertinente consiste à mettre en

valeur les éléments les plus anciens de l'orgue dans un orgue séparé, mobile, placé au sol dans la nef, et de compléter ce travail par la restauration du grand orgue de tribune.

Cette option présenterait notamment l'avantage de résoudre le problème de disproportion entre les actuels buffets du Positif et du Grand-corps, et de mettre à la disposition des utilisateurs multiples de cet édifice deux instruments distincts, ainsi qu'une plus grande souplesse d'intégration au sein d'effectifs instrumentaux et vocaux qui ne trouveraient pas place à la tribune. Cette disposition multiplierait aussi les possibilités concertantes et pédagogiques.

Ce projet fera l'objet d'une procédure d'appel d'offre concours. Il s'agit d'un mode de sélection par lequel le maître d'ouvrage choisit un projet précis, après mise en concurrence et avis d'un jury. L'orgue de tribune sera inspiré du style de facture d'orgues en usage au 17<sup>ème</sup> siècle baroque.

Le coût total du chantier est estimé à 1.248.400 €.

## 3.1.2. L'orgue de l'église Saint-Loup, étude détaillée

### 3.1.2.1. Éléments historiques

Jean-Baptiste Le Picard construit un nouvel orgue à Saint-Loup en 1734. Une partie de cet instrument se trouve actuellement en l'église Saint-Hubert à Esneux<sup>1</sup>.



En 1808, les religieuses de Salzennes, dont l'abbaye toute proche venait d'être supprimée, vendent à la fabrique de Saint-Loup l'orgue que Sébastien Lachapelle y avait livré en 1738. Il s'agissait d'un orgue en huit pieds, comportant un positif de dos<sup>2</sup>.

Figure n° 1 : détail du buffet du grand-corps, construit par Merklin en 1857.

Si on ignore qui procède à l'installation de cet orgue à Saint-Loup en 1808, les archives de la paroisse conservent par contre le devis de réparation qu'établit la firme Merklin Schütze en 1857<sup>3</sup>. Il s'agissait en réalité d'un important remaniement qui prévoyait de construire un buffet neuf « de manière que l'on puisse y placer ultérieurement les jeux sommiers & mécanisme du Clavier des pédales séparées ». Merklin construit alors un nouveau sommier de 56 gravures pour le Grand-Orgue, en réutilisant l'ancien sommier de ce clavier pour le nouveau Positif. Il installe une nouvelle soufflerie à réservoir, rénove la mécanique, construit une nouvelle console de claviers munie de pédales de combinaisons, établit le Positif dans une boîte expres-

sive, et renouvelle une partie substantielle de la tuyauterie. Seuls quelques jeux sont conservés de l'orgue ancien. L'ensemble de ces travaux coûte 10.350 francs.

À son tour, cet instrument est reconstruit en 1887 par Charles Anneessens qui fournit une nouvelle soufflerie, une machine Barker pour le Grand-Orgue, un nouveau pédalier de 30 notes fonctionnant par transmission du Grand-Orgue, remplace une partie substantielle de la tuyauterie et nettoie l'instrument. Ces travaux coûtent 9.000 francs, dont 7.500 sont pris en charge par le curé de l'époque, l'abbé Beauloye. Le 16 septembre 1887 a lieu l'inauguration de l'orgue restauré, par Auguste Wiegand, organiste de l'église Saints-Pierre-et-Paul à Ostende, et l'organiste titulaire de Saint-Loup, Delchambre.

Un cliché de l'IRPA de 1942 (B033970) montre une vue d'ensemble de l'orgue avec son buffet de Positif. À l'époque, celui-ci présentait une tourelle centrale très large et moins haute que les étroites tourelles latérales. Cela indique vraisemblablement qu'à cette époque, la tourelle centrale a été

<sup>1</sup> *Inventaires thématiques, Orgues de Wallonie*, Namur, 1997, vol. 5, tome 8, p. 76.

<sup>2</sup> Jean-Pierre FELIX, *Mélanges d'organologie III*, Autre-Église, 1981, p. 80.

<sup>3</sup> *Ibidem*, archives de la paroisse investiguées en 1971 par Jean-Pierre FELIX.

raccourcie dans sa hauteur afin de permettre à l'organiste – installé à la console indépendante – d'avoir une vue sur le chœur.

En 1976, Georges Delmotte transforme l'ensemble de l'orgue en y restaurant l'usage du Positif de dos dont il allongera la tourelle centrale, et en installant une console en fenêtre entre les deux buffets. Les sommiers, la soufflerie, la transmission et une partie de la tuyauterie sont construits de neuf. Cet instrument est inauguré en le 17 octobre 1976 par Mme Verrees-Bouveroux, alors titulaire, et Michaël Schneider, organiste à Cologne.

Dans le tableau ci-après, l'évolution de la composition de l'orgue a été retracée. Les jeux mentionnés en noir proviennent de Lachapelle, en rouge de Merklin, en vert d'Anneessens, et en bleu de Delmotte :

<b>Jeux provenant de l'orgue Lachapelle de 1738, installé en 1808</b>	<b>Reconstruction de Merklin en 1857</b>	<b>Reconstruction d'Anneessens en 1887, d'après le programme d'inauguration</b>	<b>Reconstruction de Delmotte en 1976</b>
<b>GRAND-ORGUE (I)</b>	Tessiture : 56 notes C1 – G5	Tessiture : 56 notes C1 – G5	Tessiture : 56 notes C1 – G5
		Machine Barker	
		Montre 16	Montre 16 [complété]
	Bourdon 16	Bourdon 16	
	Montre 8	Montre 8	Montre 8
	Gambe 8	Violon 8	Gambe 8
Bourdon 8	Bourdon 8	Bourdon 8	Bourdon 8 [complété]
	Flûte harmonique 8 (*)	Flûte harmonique 8	Flûte 8
Prestant 4	Prestant 4	Prestant 4	Prestant 4
	Flûte harmonique 4	Flûte harmonique 4	Flûte octaviante 4
Nasard 3	Nasard 3	Gemshorn 8	
Doublette 2	Doublette 2		Flageolet 2
	Fourniture IV	Plein-Jeu progressif	Fourniture V Cymbale III
	<b>Jeux de Combinaison</b>		
Cornet V	Cornet V	Cornet V	Cornet V
	Bombarde 16	Bombarde 16	Bombarde 16
Trompette 8	Trompette 8	Trompette 8	Trompette 8
	Clairon 4	Clarinette 8	

<b>POSITIF (I)</b>	Tessiture : 56 notes C1 – G5	Tessiture : 56 notes C1 – G5	Tessiture : 56 notes C1 – G5
	Expressif	Expressif	
		Bourdon 16	
Bourdon 8	Bourdon 8	Bourdon 8	Bourdon 8
	Flûte harmonique 8	Hohlflûte 8	
	Salicional 8	Salicional 8	
	Voix Céleste 8 (*)	Voix céleste 8	
Prestant 4	Prestant 4		Prestant 4
Flûte à cheminée 4	Flûte à cheminée 4	Flûte écho 4	Nasard 2 2/3
Flageolet 2	Flageolet 2	Octavin 2	Doublette 2
			Carillon 2 (III)
	<b>Jeux de Combinaison</b>		Cymbale 2/3 (IV)
Voix humaine 8	Voix humaine 8	Voix humaine 8	Voix humaine 8 [?]
Cromorne 8	Cromorne 8	Basson-Hautbois 8	
	Trompette harmonique 8	Trompette harmonique 8	Trémolo

Jeux provenant de l'orgue Lachapelle de 1738, installé en 1808	Reconstruction de Merklin en 1857	Reconstruction d'Anneessens en 1887, d'après le programme d'inauguration	Reconstruction de Delmotte en 1976
<b>RÉCIT (III)</b>			Tessiture : 56 notes C1 – G5
			Principal 8
			Quintaton 8
			Bourdon 8 [?]
			Octave 4
			Flûte à cheminée 4
			Doublette 2
			Larigot 1 1/3
			Piccolo 1
			Tierce 1 3/5
			Fourniture V-VI
			Basson-Hautbois 8
			Clairon 4

<b>PEDALES</b>	Tessiture : 25 notes C1 – D3	Tessiture : 30 notes C1 – F3	Tessiture : 30 notes C1 – F3
	Contrebasse 16 (*)	Soubasse 16 (**)	Contrebasse 16
	Violoncelle 8 (*)	Contrebasse 16 (**)	Soubasse 16
	Flûte 4 (*)	Flûte basse 8 (**)	Flûte 8
	Bombarde 16 (*)	Basse 8 (**)	Bourdon 8
	Trompette 8 (*)	Octave basse 4 (**)	Flûte 4 [complété]
	Clairon 4 (*)	Bombarde 16 (**)	Flûte 2
		Trompette 8 (**)	Fourniture IV
		Clairon 4 (**)	Bombarde 16
		Tubason 16 (**)	Clairon 4
		Tuba 8	

<b>PEDALES DE COMBI-NAISON</b>	Tirasse Grand-Orgue	Tirasse Grand-Orgue	Tirasse Grand-Orgue
	Tirasse Positif	Tirasse Récit	Tirasse Positif
			Tirasse Récit
	Accouplement des claviers	Accouplement des claviers	Nombreux accessoires et combinaisons
	Jeux de combinaison du Grand-Orgue	Forte Grand-Orgue	
	Jeux de combinaison du Positif	Forte Récit	
		Forte Pédale Séparée	
	Expression du Positif	Expression Récit	
		Trémolo Récit	

(\*) : Préparatif pour ce jeu

(\*\*) : Par dédoublement et transmission

## 3.1.2.2. Description de l'instrument dans son état actuel

### 3.1.2.2.1. Buffet



Le buffet de l'orgue se compose d'un grand corps et d'un Positif de balustrade.

Figure n° 2 : le buffet du Positif de balustrade, provenant de l'orgue de Lachapelle.

Le grand corps a été construit par Merklin en 1857. Cette date est confirmée par un cartouche disposé au-dessus de sa plus haute tourelle. Le meuble

comporte trois tourelles principales – la tourelle médiane étant la plus haute – et deux plates-faces munies, en leur centre, d'une tourelle secondaire.

Un petit épaulement établit la transition vers le soubassement constitué de panneaux dont l'agencement a été modifié en leur milieu pour permettre l'implantation de la console en fenêtre. Les tourelles reposent sur des culs-de-lampes sculptés, et sont coiffées par des chapiteaux que surmontent des vases et des médaillons couronnés. Le haut des tuyaux est orné de claires-voies surmontées de guirlandes reliant le haut de chaque tourelle.

Les côtés de l'instrument sont constitués de panneaux ouvrants disposés sur charnières.

Figure n° 3 : claires-voies de la tourelle centrale du Positif de balustrade.



L'arrière du buffet a été approfondi, vraisemblablement par Anneessens lors de l'installation des jeux de Pédale.

Suite à l'affaissement de la tribune (voir le paragraphe G.2. ci-après), l'ensemble de la boiserie du grand corps est en assez mauvais état : les assemblages ont été disloqués au niveau des épaulements des montants, des traverses et des portes, ainsi qu'à la jonction du buffet et de son approfondissement.

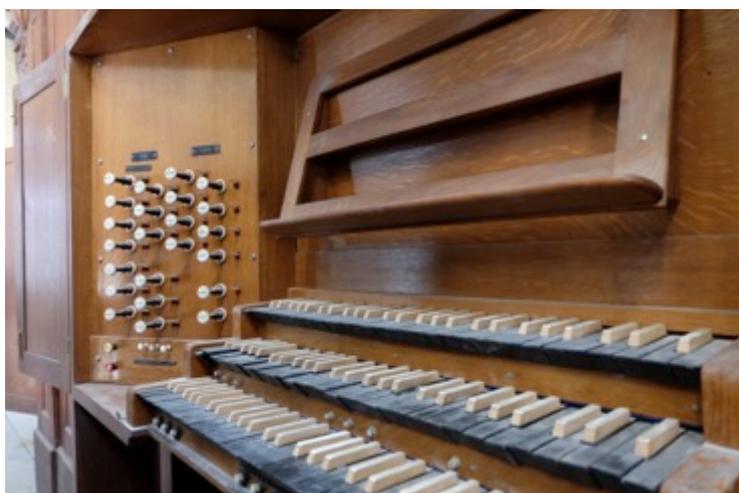
Le positif de balustrade est plus ancien. Il provient très certainement de l'orgue de Lachapelle qui était en place à Saint-Loup de 1808 à 1857. Une comparaison de sa modénature avec d'autres réali-

sations du même facteur, comme par exemple l'orgue de l'ancien hôpital d'Enghien, confirme cette origine.

Ce positif comporte trois tourelles – la médiane étant la plus haute – et deux plates-faces. Les claires-voies sculptées sont originales, ainsi que toute la face avant. Les culs-de-lampe datent du 18<sup>ème</sup> siècle, tandis que les côtés et l'arrière ont été reconstitués lors de la dernière restauration de l'instrument, par Delmotte en 1976.

### 3.1.2.2.2. Console

Figure n° 4 : vue partielle de la console.



La console est en fenêtre. Elle comporte 3 claviers de 56 touches (C1-G5), en réalité des tringles en aluminium plaquées de matière synthétique. Le pédalier, concave et à dièses droits, compte 30 touches (C1-F3).

Les tirants sont disposés en files verticales de part et d'autres de la console. Ils sont en matière synthétique et de section ronde. Les pommeaux de couleur claire portent des inscriptions de couleur noire.

La pédale d'expression est à bascule et en bois, tandis que les divers accessoires commandés par les pieds sont actionnés par des poussoirs-champignons en métal.

L'ensemble de la console date de la reconstruction de Delmotte en 1976.

### 3.1.2.2.3. Soufflerie

La soufflerie se compose d'un ventilateur électrique, d'un tout petit réservoir primaire et de régulateurs à tables flottantes intégrés aux sommiers et reliés par des porte-vent en carton ondulé.

Le ventilateur de marque Ventus est de bonne qualité, il a très peu fonctionné. Un nouveau câble d'alimentation a été posé durant les travaux de l'édifice, mais une phase du relais d'allumage a été débranchée pour empêcher la mise sous tension des composants électriques.

Le réservoir primaire se trouve juste au-dessus de la caisse du ventilateur et en a les mêmes dimensions en plan, soit environ 1,5 m<sup>2</sup> et son élévation est de 20 cm. La régulation est assurée par une boîte à rideau, les autres régulateurs à ressorts sont intégrés aux sommiers. Tous les porte-vent sont en tube de carton annelé. Ce type de régulation affecte la justesse de l'accord avec la variation du nombre de jeux que l'organiste utilise, les petits tuyaux et le plein-jeu y sont particulièrement sensibles. Un orgue de qualité a toujours un réservoir primaire d'une taille plus importante.

Si la soufflerie semble en bon état malgré la faiblesse de conception de tout le système, il reste difficile de connaître son état exact tant que la pression n'aura pas été rétablie.

### 3.1.2.2.4. Transmission

#### 3.1.2.2.4.1. Transmission des claviers

La transmission du mouvement des claviers s'opère au moyen d'un système de câbles pour les mouvements verticaux, de rouleaux d'abrégé en aluminium et d'équerres pour les changements de direction, et de fils d'aluminium pour les mouvements horizontaux. Les soupapes sont tirées par des fils de nylon traversant des bourses également en nylon. La mécanique est régulée par un système composé de ressorts, de barres de suspension et de contrepoids.



nylon traversant des bourses également en nylon. La mécanique est régulée par un système composé de ressorts, de barres de suspension et de contrepoids.

Figure n° 5 : transmission des claviers à l'arrière de la console : tringlerie en aluminium posée par Delmotte en 1976.

L'enfoncement de la tribune a eu comme conséquence le dérèglement important de cette mécanique. Ceci se remarque aux fins câbles verticaux devenus très lâches et à l'enfoncement total de la plupart des touches du clavier de Grand-Orgue. La précision et la fiabilité d'une telle mécanique peut être mise en doute.

#### 3.1.2.2.4.2. Transmission des registres

Les commandes de tirage des jeux s'effectuent au moyen de moteurs électromagnétiques. Les multiples combinaisons sont pilotées électriquement et électroniquement. Ce système est aujourd'hui obsolète et surtout devenu peu fiable, les composants électroniques ayant une durée de vie limitée.

Les organes électriques sont actuellement très empoussiérés suite aux travaux dans l'église et l'absence d'entretien de l'orgue pendant plus de trente ans. Les plus grandes réserves sont à émettre aujourd'hui quant à leur conservation.

L'ensemble de la transmission date de la reconstruction de Delmotte (1976).

### 3.1.2.2.5. Sommiers

Depuis sa reconstruction en 1976, la partie instrumentale du Grand-Orgue, du Récit et de la Pédale repose sur une structure interne composée de montants et traverses en bois de méréanti assemblés, vissés et boulonnés, rendant ainsi le grand buffet indépendant de la partie instrumentale. Les sections des bois employés pour cette structure de soutien semblent un peu faibles par endroits.

De plus, cette structure n'a pas été bien conçue car elle ne permet pas un entretien facile de l'orgue. Certains endroits sont inaccessibles (ou acrobatiques) et l'accord devient impossible sans un démontage partiel de la tuyauterie.

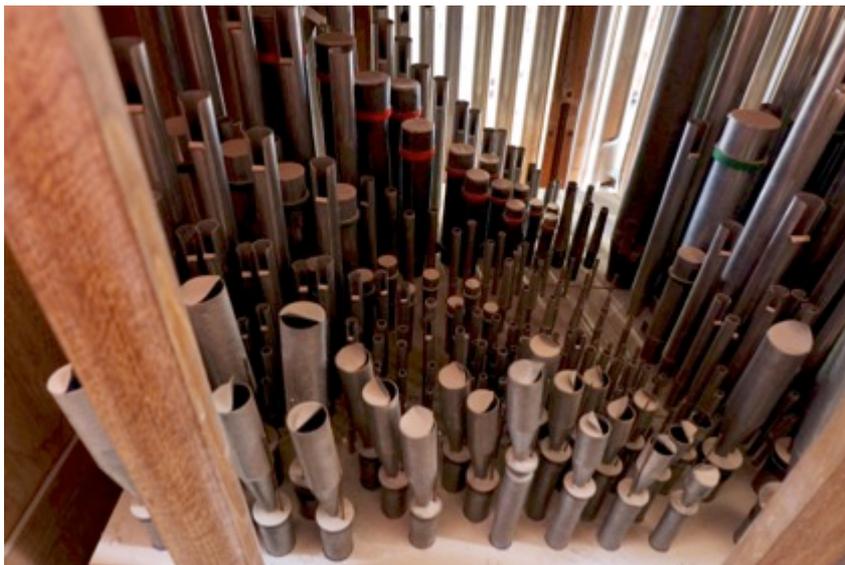
Tous les sommiers ont été construits à neuf lors des travaux de 1976.

Ils sont mécaniques, à gravures, soupapes, registres coulissants, chapes, télescopes et bourses en nylon. Il y a deux demi-sommiers pour le Grand-Orgue, un sommier pour le Positif, deux demi-sommiers pour le Récit et deux sommiers pour la Pédale. Ils sont munis de régulateurs de pression anti-secousses de type tables flottantes à ressort.

L'agencement des sommiers à l'intérieur de l'instrument oblige la mécanique du clavier de Grand-Orgue à prendre un chemin long et complexe qui rend le toucher lourd et imprécis.

### 3.1.2.2.6. Tuyauterie

Figure n° 6 : vue d'ensemble de la tuyauterie du Positif de balustrade, côté ut #. Les tuyaux les plus sombres datent de Lachapelle.



La tuyauterie est actuellement hétérogène. Une partie date du 18<sup>ème</sup> siècle, une autre du 19<sup>ème</sup> siècle, la majeure partie étant issue des travaux de 1976.

Les tuyaux sont très sales et ne peuvent être réutilisés tels quels ; particulièrement les tuyaux d'anche coniques, remplis de saletés.

Certains tuyaux, notamment ceux de façade devront être débosselés et d'autres redressés et renforcés.

Il en est de même pour quelques grands tuyaux de trompette qui se sont affaiblis et requièrent un sérieux travail de relevage. Les noyaux des tuyaux d'anche ont été vernis, mais continuent malgré tout à se dégrader ; ils seront aussi à restaurer ou à renouveler.

## 3.1.2.3. Philosophie des travaux envisagés

### 3.1.2.3.1. Inventaire du matériel en place

L'étude des pièces d'archives qui nous sont connues d'une part, et l'observation de l'instrument actuel d'autre part, aboutissent en matière de datation de l'instrument, à des conclusions identiques, sous réserve d'un inventaire complet et détaillé de la tuyauterie :

Datent de Lachapelle (1738) :

- La face avant du buffet du Positif de balustrade
- 8 jeux, soit 20 % de la tuyauterie.

Datent de Merklin (1857) :

- Le grand corps du buffet, à l'exception de son approfondissement
- 3 jeux, soit 7 % de la tuyauterie.

Datent d'Anneessens (1887) :

- L'approfondissement du grand corps du buffet
- 10 jeux, soit 24 % de la tuyauterie.

Datent de Delmotte (1976) :

- Le buffet du Positif de balustrade, à l'exception de la face avant
- La soufflerie
- La transmission
- La console
- Les sommiers
- 20 jeux, soit 49 % de la tuyauterie.



Figure n° 7 : bas d'un corps avec une inscription à la pointe : « Bourdon 8p / 2<sup>ème</sup> clavier / Namur.

### 3.1.2.3.2. Les principales options – discussion

Comme pour la plupart des orgues anciens possédant des éléments d'époques distinctes, plusieurs options peuvent être envisagées pour une restauration.

#### **3.1.2.3.2.1. La restauration de l'orgue dans son état actuel**

Au vu de ce qui précède, il apparaît que le matériel actuellement en place date très majoritairement de la dernière transformation opérée par Georges Delmotte en 1976. Il pourrait donc sembler pertinent d'opter pour un relevage de l'orgue tel qu'il se présente actuellement.

Cette option se heurte immédiatement à deux obstacles majeurs :

- Une grande partie des matériaux utilisés sont de qualité médiocre et résistent mal au vieillissement. D'autre part, les composants électriques et électroniques utilisés pour la transmission de l'instrument sont devenus obsolètes.
- Même si, en l'absence d'un recul historique suffisant, il convient d'être prudent quant à l'appréciation esthétique d'un style de facture instrumentale, il apparaît que le plan général de l'instrument, la qualité de son toucher et le type d'harmonie retenus ne correspondent pas aux attentes actuelles en la matière.

Nous préconisons donc de ne pas retenir cette option.

### 3.1.2.3.2.2. La reconstitution de l'état le plus ancien de l'instrument à Namur (1808)



Figure n° 8 : buffet de l'orgue Lachapelle de l'église Saint-Martin à Ath.

Le fonds le plus ancien de l'instrument actuel est antérieur à l'arrivée de l'orgue à Namur : c'est l'œuvre, en 1738, de Sébastien Lachapelle alors établi à Thuin. Aucun orgue de ce facteur n'est actuellement en état d'être joué. Ce qui reste de sa facture en Wallonie peut être inventorié comme suit :

- un petit orgue démonté provenant de l'ancien hôpital d'Enghien, datant de 1740 environ<sup>4</sup>
- des éléments démontés d'une grande importance historique, et actuellement conservés à la collégiale Saint-Vincent à Soignies : trois soufflets cunéiformes, un sommier, la majeure partie de la transmission, un clavier et un pédalier en caisse, tous éléments datant de 1711<sup>5</sup>
- le buffet de l'orgue de l'église Saint-Martin à Ath (figure 8)<sup>6</sup> dont on peut d'ailleurs observer que la modénature du Positif est similaire à celle de celui de Saint-Loup.

En théorie, il serait donc imaginable de reconstituer, par imitation, un orgue Lachapelle du 18<sup>ème</sup> siècle. Il s'agirait de conserver le Positif de Saint-Loup et de le compléter par un grand corps basé par exemple sur le buffet de Saint-Martin à Ath, d'y intégrer les éléments conservés à Soignies (soufflerie, mécanique, console) et, enfin, d'y construire une tuyauterie sur base des éléments conservés à Saint-Loup.

Toutefois, ce projet risquerait de faire double emploi avec un projet typé « classique français » qu'il serait logique d'envisager à l'espace culturel d'Harscamp. Cette option ne nous semble donc pas la plus adéquate.

### 3.1.2.3.2.3. La reconstitution d'un des états de l'orgue au 19<sup>ème</sup> siècle (Merklin 1857 ou Anneessens 1887)

Malgré que peu d'éléments soient conservés de ces périodes (une partie de la tuyauterie), il serait possible de reconstituer ce qu'ont dû être les instruments de Merklin en 1857 ou d'Anneessens en 1887.

<sup>4</sup> *Inventaires thématiques, Orgues de Wallonie*, Namur, 1997, vol. 2, tome 3, p. 30.

<sup>5</sup> *Inventaires thématiques, Orgues de Wallonie*, Namur, 1997, vol. 2, tome 3, p. 104.

<sup>6</sup> *Inventaires thématiques, Orgues de Wallonie*, Namur, 1997, vol. 8, tome 13, p. 12.

Cependant, outre le fait qu'il existe encore un très grand nombre d'orgues de ce style, dans un état de conservation et de jeu satisfaisants, cette option serait peu compatible avec le souci de diversité de styles qui préside au projet Namur-les-Orgues. En effet, un orgue de ce type ferait assurément double emploi avec celui de l'église Saint-Joseph, toute proche, signé par Schyven, et qui constitue un des instruments les mieux conservés de ce type dans la région.<sup>7</sup>

#### **3.1.2.3.2.4. Au sein d'un projet unique, la mise en valeur des éléments les plus anciens de l'orgue (façade du Positif et 20 % de la tuyauterie) dans un orgue séparé, placé au sol dans la nef et mobile, complété par la restauration du grand orgue de tribune**

Malgré une disproportion entre le Positif et le Grand corps, et leur caractère historique hétérogène (positif du 18<sup>ème</sup> siècle et grand corps du 19<sup>ème</sup> siècle), les buffets sont d'une qualité esthétique certaine, et construits en bon matériaux. Ils reflètent aussi les différentes étapes de l'histoire de l'orgue de l'église, et à ce titre méritent notre considération.

Par contre, la partie instrumentale englobée dans ces buffets est de piètre qualité, mis à part une partie de la tuyauterie.

On pourrait donc imaginer de construire, dans les buffets existants, un instrument neuf (récupérant une partie de cette tuyauterie) qui présenterait une complémentarité assumée avec les autres instruments concernés par le projet global « Namur-les-Orgues ». Dans cette option, un concours constituerait le mode de marché adéquat, les auteurs de projet se bornant à indiquer un style général (facture germanique du 17<sup>ème</sup> siècle, par exemple), ce qui permettrait aux facteurs d'orgues candidats d'exprimer leur créativité.

D'autre part, on pourrait envisager d'extraire les éléments les plus anciens de l'orgue actuel (la façade du buffet du Positif et huit jeux), afin de les compléter pour aboutir à un petit instrument en copie historique, placé au sol.

Cette option présenterait plusieurs avantages :

- résolution du problème de disproportion entre les actuels buffets du Positif et du Grand-corps ;
- mise en valeur de façon homogène des éléments les plus anciens de l'instrument. Pour mémoire, il n'existe actuellement plus aucun orgue de Lachapelle jouable ;
- le grand buffet subsistant seul sur la tribune, des possibilités plus importantes et plus variées sont offertes aux facteurs d'orgues, qu'ils envisagent ou non de reconstituer un Positif mieux proportionné au Grand-corps ;
- la mise à disposition de deux instruments distincts, dont un mobile et placé au sol et dans la nef, permettrait une plus grande souplesse d'intégration au sein d'effectifs instrumentaux et vocaux qui ne trouveraient pas place à la tribune. Cette disposition multiplierait aussi les possibilités concertantes et pédagogiques.

Cette dernière option nous semble la plus pertinente.

---

<sup>7</sup> *Inventaires thématiques, Orgues de Wallonie*, Namur, 1997, vol. 3, tome 5, p. 204.

### 3.1.2.4. Description des travaux

La procédure qui nous semble la mieux adaptée au présent projet est celle de l'appel d'offre-concours. Il s'agit d'un mode de sélection par lequel le maître d'ouvrage choisit un projet précis, après mise en concurrence et avis d'un jury.

Le soumissionnaire devra décrire son projet suivant un cahier de charges constitué d'une liste de postes à respecter. Une valeur en point pour chaque poste demandé sera connue des soumissionnaires.

Le jury aura la charge d'évaluer et de justifier les cotations auprès du Maître de l'ouvrage.

Dans le cadre du budget proposé, le facteur soumissionnaire établira une proposition pour les deux instruments ou pour l'un d'entre eux seulement.

Pour laisser la plus grande liberté aux soumissionnaires, les auteurs de projets n'apporteront que peu de précisions concernant les techniques de construction ou même la taille des instruments. Le futur orgue de tribune sera inspiré du style baroque (17<sup>ème</sup> siècle) au sens large. Toutes les hypothèses, à l'exclusion des options écartées dans le chapitre précédent, pourront être envisagées, par exemple :

- construction d'un instrument neuf dans le buffet existant ;
- « importation » d'un buffet venant d'ailleurs ;
- récupération ou non d'une partie de la tuyauterie existante ;
- intégration d'un nouveau Positif ;
- etc...

Pour le futur orgue placé au sol, les exigences seront :

- la récupération d'éléments substantiels de Lachapelle (façade du buffet, tuyauterie) ;
- la possibilité de pouvoir déplacer l'instrument ;
- une compatibilité de diapason et de tempérament avec l'orgue de tribune.

### 3.1.2.5. Intégration du projet dans le cadre de « Namur-les-Orgues »

Le fait de doter l'église Saint-Loup d'un orgue centré sur l'esthétique baroque du 17<sup>ème</sup> siècle nous semble présenter une bonne complémentarité avec les autres projets envisagés à ce jour :

- adéquation du style de l'orgue de Saint-Loup avec son exceptionnel lieu architectural
- orgue de type classique français à l'espace culturel d'Harscamp (ancienne église Notre-Dame), cette esthétique étant particulièrement adaptée à l'acoustique généreuse de l'édifice ;
- orgue (existant) de type symphonique à l'église Saint-Joseph,
- orgue du séminaire, inspiré de la facture italienne du 17<sup>ème</sup> siècle ;
- orgue de type Renaissance à Wierde, en adéquation avec le buffet subsistant ;

- esthétique et facture plus contemporaines à l'orgue de tribune de la cathédrale Saint-Aubain, ce qui apparaît comme la réponse la mieux adaptée aux nombreuses transformations apportées à cet instrument. Par ailleurs, c'est dans ce sens qu'abonde l'avant-projet déjà ébauché.

### 3.1.2.6. Estimation budgétaire

Estimation du coût des travaux au 1er juin 2016 :

Orgue de tribune :

Étude préalable de la tuyauterie :	5.000 €	
Buffet :	90.000 €	
Soufflerie :	37.000 €	
Sommiers :	120.000 €	
Transmission :	68.000 €	
Console :	34.000 €	
Tuyauterie :	281.000 €	
Harmonisation :	170.000 €	
Divers :	25.000 €	
TOTAL :		830.000 €

Orgue au sol :

Buffet :	44.000 €	
Soufflerie :	14.000 €	
Sommier :	14.000 €	
Transmission :	16.000 €	
Console :	13.000 €	
Tuyauterie :	64.000 €	
Harmonisation :	45.000 €	
TOTAL :		210.000 €

TOTAL GÉNÉRAL H.T.V.A. :	1.040.000 €
T.V.A. (21 %) :	218.400 €
Total GÉNÉRAL T.V.A.C. :	1.248.400 €

Remarque : la ventilation des différents postes de ce budget est donnée pour un orgue correspondant à une dimension moyenne en rapport avec le volume de l'église et l'usage projeté. Elle pourra différer suivant les options prises par les différents participants au concours.

### 3.1.2.7. Remarques

#### 3.1.2.7.1. Chauffage

Avant d'envisager les travaux aux instruments, il conviendra d'examiner avec soin les variations de température et d'hygrométrie occasionnées par le chauffage actuellement en place. Pour ce faire, il sera procédé à l'installation d'un hygro-thermomètre enregistreur pendant toute la durée d'une sai-

son de chauffe. À la lecture des minima et maxima enregistrés, si ces variations sont trop importantes et/ou trop rapides, il conviendra d'envisager les modifications ou réglages nécessaires pour que les instruments n'en souffrent pas. Au besoin, une sonde à maximum sera installée sur la tribune, de manière à limiter en permanence la température atteinte à cet endroit.

### 3.1.2.7.2. Stabilité de la tribune

La tribune, constituée de colonnes, entrails, solives et plancher est entièrement construite en bois. Les solives qui relient l'entrait au mur du fond supportent tout le poids de l'instrument. Les montants de la face avant du grand buffet sont positionnés au milieu de ces solives et, avec le poids de l'orgue, celles-ci présentent aujourd'hui une flèche importante que l'on peut observer tant au niveau du plafond du portail en verre qu'au niveau du plancher de la tribune.

D'autre part, le buffet, ou du moins son prolongement, repose sur le mur du fond dont la surface est très dégradée. Il y aura donc lieu de solutionner ce problème ultérieurement.

### 3.1.2.7.3. Électricité

L'installation électrique actuellement en place à la tribune n'est pas aux normes. Sa mise en conformité n'est pas comprise dans le présent marché.

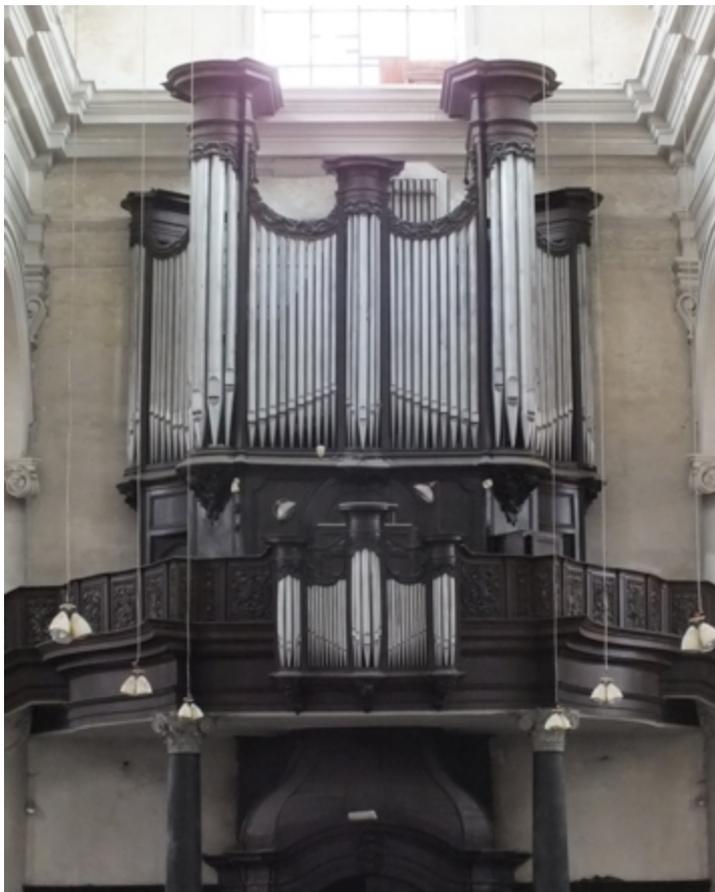


Figure n° 9: détail de la claire-voie d'une tourelle du buffet de Positif de balustrade, réalisée par Sébastien Lachapelle en 1738. Crédit photographique pour tous les clichés de cette pré-étude (sauf mention contraire): © Roland Servais

## 3.2. L'orgue de l'Espace culturel d'Harscamp (ancienne église Notre-Dame)

Roland SERVAIS  
Décembre 2015

### 3.2.1. Synthèse



Tant les sources d'archives disponibles que l'observation de l'instrument actuellement en place indiquent que son buffet – d'une belle facture quoique sensiblement remanié – date de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle.

Toutefois, rien de la partie instrumentale de l'orgue d'origine ne subsiste de cette époque, hormis une petite partie de la tuyauterie. Le matériel en place actuellement est nettement postérieur (fin du 19<sup>ème</sup>, voire début du 20<sup>ème</sup> siècle), et d'une qualité et d'une fiabilité médiocres.

En l'absence d'informations qui resteraient à être fournies par les archives, il conviendrait d'envisager la reconstruction d'un orgue qui tiendrait compte de la nouvelle destination culturelle du bâtiment. Dans ce cas, le maintien de l'actuelle disposition du buffet du grand corps, dégagant un espace intérieur très vaste, ouvrirait la voie à

de nombreuses possibilités. Pour pouvoir disposer d'un maximum d'idées, la mise sur pied d'un concours adressé à plusieurs facteurs d'orgues sélectionnés pourrait s'avérer opportune.

L'orgue serait inspiré du style classique français au sens large, et son coût est évalué à 943.800 €.

## 3.2.2. L'orgue de l'Espace culturel d'Harscamp, étude détaillée

### 3.2.2.1. Historique

#### 3.2.2.1.1. L'église



La première pierre de cette superbe église est posée le 31 janvier 1750. Elle constituait à l'époque le lieu de culte du Couvent des Récollets attenant. En 1795, le régime révolutionnaire français décide la suppression des ordres religieux ; À la réouverture des églises en 1805, elle devient alors paroisse Notre-Dame. Elle le reste jusqu'en 1989, année de sa fermeture. L'édifice est désacralisé en 2004.<sup>8</sup>

Figure n° 1 : le magnifique espace intérieur de la nef centrale.

#### 3.2.2.1.2. L'orgue

Les informations concernant l'orgue actuellement en place à la tribune sont malheureusement assez maigres, dans l'attente d'une étude exhaustive des archives consultables. Une recherche limitée aux sources facilement accessibles nous apporte cependant les éléments suivants :

Dans un carnet intitulé « Memoires concernant la réedification de notre eglise »<sup>9</sup>, une brève mention de l'orgue mentionne qu'il fait partie des « parties nécessaires de l'intérieur [de l'église] », que l'on a « ornées » après la date de la consécration de l'édifice, le 13 juin 1756 :

---

<sup>8</sup> <http://eglisenotredamenamur.jimdo.com>

<sup>9</sup> Une copie de ce carnet, qui se trouvait en octobre 1975 à la cure de l'église Notre-Dame, nous a aimablement été communiquée par Thierry Lanotte. Voici le passage qui mentionne l'orgue, à la page 34 : « *Tous ces secours ainsi multipliés nous aÿant mis en etat de finir cette eglise dumoins quant a l'essentiel, dans l'espace de 5 années Monseig<sup>r</sup> de Berlo notre illustrissime Eveque a daigné avec ce fond de bonté qui caracterise son heureux naturel la consacrer en grande solemnité le 13 juin 1756 qui etoit le jour de la tres S<sup>e</sup> Trinité, il a fixé l'anniversaire de la dedicace au dimanche apres la fête des apotres S<sup>t</sup> Pierre et S<sup>t</sup> Paul qui en sont les Patrons titulaires ; l'on y avait rassemblé 26 des principaux chantres de notre Province qui ont enchanté le gout exquis de Sa grandeur et de tous les assistants que cette auguste ceremonie y avoit attirés en grand nombre, et au milieu du maitre autel dans un grand cartouche etoit le conographe [sic] suivant **episcopus de berlo me sacrat**, car il n'a consacré que cet autel, les petits ont des pierres benites. Apres quoi l'on s'est appliqué a orner successivement les parties necessaires de l'interieur comme sont l'orgue, les formes et les portes du chœur, le Balustre, les tableaux qui regnent dans le chœur et dans l'église [...] »*

En 1817, la fabrique d'église paie les frais de séjour du facteur d'orgues Charles-Louis-Joseph Riffart « pendant les 7 mois qu'il lui a fallu pour remettre l'orgue à neuf »<sup>10</sup>. On peut donc en conclure qu'il s'agissait de travaux d'importance. Le même facteur reçoit des paiements en 1822 et 1823 pour diverses réparations.

Un récent historique de l'église<sup>11</sup> mentionne qu'« au 19<sup>ème</sup> siècle, la disposition du jubé sera modifiée pour y intégrer de nouvelles orgues et des doubles-portes seront construites au parvis ». Cette campagne de travaux – peut-être celle de Riffart – pourrait correspondre à la modification opérée lors de la principale transformation de l'instrument (désaffectation du Positif de dos et placement d'une console séparée).

En 1988, une étude détaillée consacrée au bâtiment<sup>12</sup> est malheureusement avare de détails au sujet de l'orgue, se bornant à signaler qu'il est « excellent »...

## 3.2.2.2. Description de l'orgue dans son état actuel

### 3.2.2.2.1. Le buffet

L'orgue se compose d'un Grand corps et d'un Positif en balustrade.

#### 3.2.2.2.1.1. Le Grand corps

Le Grand corps présente cinq tourelles et quatre plates faces, les tourelles de rang impair étant plus petites. Les deux tourelles situées de part et d'autre de la façade sont tournées de 45° vers l'extérieur, et amorcent un retour vers le mur du fond, les côtés étant eux-mêmes constitués d'une plate-face et d'une tourelle disposée contre la muraille. Chaque tourelle possède cinq tuyaux. Les plates-faces latérales en comportent huit, tandis que les plates-faces en comptent dix. Les tuyaux situés sur les côtés du buffet sont postiches et en bois. Ceux de la façade sont en zinc. Chaque tourelle repose sur un cul-de-lampe sculpté, et celui de la tourelle centrale comporte un macaron, le tout en style rocaille. Le dessus de chaque tourelle comporte un chapiteau mouluré et une claire-voie. Celle-ci est prolongée sur le haut des plates-faces par un mince rinceau incurvé.



Figure n° 2 : macaron ornant le dessous de la tourelle centrale.

Le soubassement du grand corps est constitué de panneaux cernés de moulures. Le haut du panneau central du soubassement est constitué d'un cintre dont l'intérieur a jadis accueilli la console en fenêtré. Ce panneau a été modifié lors de la disparition de cette console. L'ensemble du buffet repose sur un plancher plus bas que le plancher actuel. Une trappe située à l'arrière de la console actuelle y donne accès.

<sup>10</sup> *Orgues de Wallonie*, Ministère de la Région Wallonne, Division du Patrimoine, Namur, 1997. Volume 3, Tome 5, p. 200.

<sup>11</sup> <http://eglisenotredamenamur.jimdo.com>; la source de l'information n'est pas mentionnée.

<sup>12</sup> VAN PETEGHEM, F., *L'église Notre-Dame à Namur*, Namur, 1988.

### 3.2.2.1.2. Le Positif en balustrade



Le Positif est constitué de trois tourelles et de deux plates-faces, la tourelle centrale étant la plus grande. À la différence de celles du grand corps, les trois tourelles font face à l'église, mais les côtés du Positif effectuent un angle rentrant vers la balustrade de la tribune, répondant en quelque sorte au mouvement oblique du Grand corps. Cet angle assez illogique est vraisemblablement issu des travaux de transformation de la balustrade, rendus nécessaires par l'implantation de la console séparée.

Figure n° 3 : les restes de l'ancien positif de dos, dont – vraisemblablement – le panneau arrière, plaqué contre l'arrière de la façade.

Les tourelles possèdent cinq tuyaux tandis que les plates-faces en comptent neuf. Ces tuyaux sont en étoffe à forte teneur de plomb ; ceux des tourelles possèdent un écusson. À l'arrière de la tourelle centrale, on peut encore observer des croissants d'accrochage, vraisemblablement pour des basses de Bourdon en bois.

Le Positif a été vidé de son contenu lors de l'adjonction de la console séparée. Le dos de son panneau arrière est peut-être encore en place, juste à l'arrière de la façade. Il est possible que la hauteur du Positif ait été réduite pour permettre à l'organiste – assis à la nouvelle console – d'avoir une vue sur le chœur. En effet, la tuyauterie du Positif paraît actuellement anormalement ramassée par rapport aux proportions du grand corps.



Figure n° 4 : un des panneaux sculptés ornant la balustrade de la tribune.

L'assise du Positif s'insère très bas dans l'ensemble de la balustrade. Enfin, fragilisé par les modifications apportées à sa structure, il présente un dévers important par rapport à la balustrade.

L'ensemble des boiseries du buffet est en chêne. À de multiples endroits, les assemblages sont en mauvais état, voire disloqués. Une partie du buffet, y compris certaines sculptures, est recouverte de plusieurs couches de vernis, dont la plus récente est de mauvaise qualité.

Par ailleurs, la balustrade de la tribune est ornée d'une quinzaine de panneaux ajourés et sculptés. De très belle facture et également en style rocaille, ces panneaux représentent divers instruments de musique.

### 3.2.2.2.2. La console



La console actuelle est disposée au milieu de la tribune, derrière le Positif vidé de son contenu, l'organiste faisant face au chœur. Elle est munie d'un couvercle et un pupitre amovible. Elle comporte 2 claviers de 56 touches (do1 à sol 5), les marches étant en ivoire et les feintes en ébène. Le pédalier est concave et comporte 30 marches parallèles (do1 à fa3). Les dièses forment un arc de cercle.

Figure n° 5 : vue générale de la console.

Les registres sont actionnés par des dominos basculants blancs en matière synthétique, comportant des inscriptions noires en caractère d'imprimerie. Ils sont disposés au-dessus des claviers, sur une seule rangée horizontale, et surmontés par des tirettes actionnant la combinaison libre.

Des pédales en métal actionnent les accessoires, et une pédale à bascule en bois agit sur la boîte expressive du Récit. Ces pédales sont surmontées par des plaques en tôle émaillée portant inscription.

La composition de l'orgue est la suivante :

#### Grand-Orgue (I : C 1 – G 5)

Montre 16  
Bourdon 16  
Montre 8  
Flûte harm[onique] 8  
Violon 8  
Bourdon 8  
Salicional 8  
Prestant 4  
Flûte 4  
Doublette 2  
Quinte 5 1/3  
Tierce 1 3/5  
Piccolo 1  
Fourniture IV  
Bombarde 16  
Trompette 8

#### Récit (II : C 1 – G 5)

Bourdon 16  
Flûte harm[onique] 8  
Gambe 8  
Flûte Écho 4  
Flageolet 2  
Nasard 2 2/3  
Trompette harm[onique] 8  
Hautbois 8  
Voix humaine 8

#### Pédale (C 1 – F 3)

Contrebasse 16  
Soubasse 16  
Flûte basse 8  
Principal 4  
Bombarde 16  
Tubasson 8

Accessoires (aux mains)  
Une série de combinaisons fixes

Figure n° 6 : dominos basculants actionnant les registres, surmontés des tirettes de programmation pour la combinaison libre

Accessoires (aux pieds)

Appel de la combinaison libre  
Appel des anches Pédale  
Appel des anches Récit  
Appel des anches Grand-Orgue  
Tirasse Récit/Pédale  
Tirasse Grand-Orgue/Pédale  
Accouplement Récit/Grand-Orgue  
Expression  
Tutti  
Forte  
Mezzoforte  
Piano  
Tremolo



Sur les montants qui entourent l'ancienne console des claviers en fenêtre, on peut encore observer les traces de tirants de jeux de section carrée, disposés en deux files verticales et en quinconce. Des étiquettes sont encore lisibles sous le vernis, par exemple, ci-contre, on déchiffre les caractères suivants : « CORNET ».



Figure n° 7 : Mention « CORNET » encore lisible sur l'ancienne étiquette vernie.

### 3.2.2.2.3. La soufflerie

La soufflerie est composée d'un grand soufflet à tables parallèles (3 plis rentrants) et d'un régulateur à un pli rentrant. Elle est disposée dans le soubassement.

### 3.2.2.2.4. La mécanique de transmission

3.2.2.2.4.1. La transmission des claviers est majoritairement pneumatique, une partie du parcours étant assurée par des vergettes mécaniques.

3.2.2.2.4.2. La transmission des registres est pneumatique.

Figure n° 8 : Transmission pneumatique tubulaire à l'arrière de la console.



### 3.2.2.2.5. Les sommiers

Les sommiers sont au nombre de quatre pour le Grand-Orgue (disposition diatonique) ; de deux (disposition diatonique) pour la Pédale, et d'un sommier unique (disposition chromatique) pour le Récit. Ils sont à pistons. Les faux-sommiers sont en chêne et en hêtre.

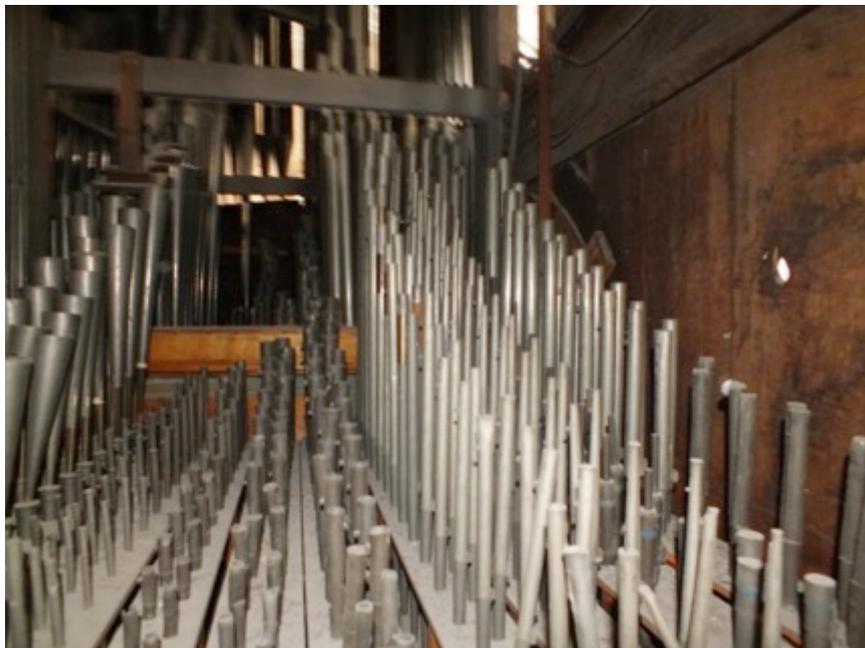


Figure n° 9 : Vue générale de la tuyauterie du Grand-Orgue, côté ut #.

### 3.2.2.2.6. La tuyauterie

La tuyauterie du Récit est très difficilement accessible. Celle du Grand-Orgue est de diverses provenances ; quelques jeux datent d'avant l'état actuel de l'instrument :



Figure n° 10 et 11 : deux tuyaux dont l'ancienneté remonte vraisemblablement au-delà de l'installation de l'orgue à Namur : un tuyau de Flûte à calotte mobile (en haut) et un autre à cheminée (en bas).

### 3.2.2.3. Idées directrices pour la restauration

Tant les sources d'archives disponibles que l'observation de l'instrument actuellement en place indiquent que son buffet – d'une belle facture quoique sensiblement remanié – date de la fin du



18<sup>ème</sup> siècle. Ceci est du reste parfaitement compatible, d'une part avec l'histoire de la construction de l'église, et d'autre part avec la facture de la tribune.

Si la mouluration et les sculptures du buffet évoquent le style rocaille en vogue à ce moment, rien de l'intérieur de l'orgue d'origine ne subsiste de cette époque, hormis une petite partie de la tuyauterie. Le matériel en place actuellement est nettement postérieur (fin 19<sup>ème</sup> ou début 20<sup>ème</sup> siècle), et d'une qualité (transformations apportées aux buffets) ainsi que d'une fiabilité (le système de transmission pneumatique) sensiblement inférieures.

Enfin, l'observation des côtés du Grand corps, inhabituellement constitués d'une plate-face et d'une tourelle placée contre le mur ouest de l'église, révèle la présence dans le passé d'un cloisonnement épousant la forme de la tourelle. Ces côtés ont donc fait l'objet d'une modification.

Figure n° 12 : les panneaux modifiés sur les côtés du grand corps.

En tenant compte de ces éléments, et de la vocation de cette ancienne église à devenir un espace culturel, deux pistes peuvent être évoquées :

Si l'étude approfondie des archives mène à la découverte de ce que fut la disposition originale de l'instrument, on pourrait le reconstituer, vraisemblablement au prix d'une restitution des buffets dans leur disposition de départ. Ceci aurait pour avantage une parfaite cohérence stylistique de l'orgue avec le bâtiment (fin 18<sup>ème</sup> siècle). Il conviendrait toutefois de se poser la question de l'adéquation du type d'instrument reconstitué pour l'usage qu'en ferait l'espace culturel.

Si les archives restent muettes quant à l'orgue d'origine, il conviendrait d'envisager la reconstruction d'un orgue faisant certes appel à des techniques de construction classiques et éprouvées, mais qui tiendrait compte de la nouvelle destination du bâtiment. Dans ce cas, le maintien de l'actuelle disposition du buffet du Grand corps, dégagant un espace intérieur très vaste, ouvrirait la voie à de nombreuses possibilités. Le Positif de balustrade devrait toutefois être reconstitué pour pouvoir disposer d'un deuxième plan sonore. Dans cette deuxième hypothèse, et pour pouvoir disposer d'un maximum d'idées, la mise sur pied d'un concours adressé à plusieurs facteurs d'orgues sélectionnés pourrait s'avérer opportune.

Dans tous les cas, la restauration pure et simple de l'instrument existant est à proscrire, principalement parce que le type de transmission utilisé (pneumatique) serait incompatible avec les températures et les taux d'hygrométrie généralement en usage au sein d'un espace culturel.

Quelle que soit l'option retenue, il conviendra de l'évaluer dans le contexte de revalorisation des orgues les plus intéressants de la ville de Namur, dont l'étude est actuellement en cours, ceci pour faire en sorte que chaque chantier s'insère dans l'offre la plus cohérente et la plus globale possible.

## 3.2.2.4. Description des travaux

D'une manière générale, le facteur d'orgues adjudicataire aura soin de s'inspirer principalement de la technique et du style de la facture d'instruments similaires de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, sans s'interdire, dans l'esprit évoqué plus haut, les emprunts aux techniques de construction moderne.

### 3.2.2.4.1. Le buffet

Aussi bien le grand corps que le Positif seront entièrement démontés. Les assemblages de la façade seront restaurés et consolidés au besoin. La façade du soubassement du grand corps sera réaménagée pour permettre l'implantation de la console en fenêtre. Les côtés et l'arrière du Positif seront reconstruits en réutilisant le plus possible de pièces originales valides, en étant attentif aux traces d'assemblages encore visibles pour en reconstituer les proportions avec un maximum de vraisemblance et d'harmonie. On étudiera notamment l'insertion de ce meuble dans la balustrade pour détecter une éventuelle altération de ses proportions. L'ensemble de la boiserie sera débarrassé de tous les câbles électriques. Les trous seront rebouchés avec du bois de même essence. Toutes les boiseries le nécessitant seront traitées contre la vermine, dégraissées, et au besoin, débarrassées des couches de vernis inappropriées.

### 3.2.2.4.2. La console

La console sera complètement reconstruite en fenêtre, entre les deux buffets. Étant donné la disposition actuelle de ceux-ci, il semble cohérent d'envisager un instrument réparti sur trois claviers et un pédalier. Pour laisser le champ libre à chaque hypothèse évoquée plus haut, aucune composition n'est actuellement proposée.

### 3.2.2.4.3. La soufflerie

La soufflerie sera placée dans le soubassement de l'instrument. Pour laisser le champ libre à chaque hypothèse évoquée plus haut, aucune autre précision n'est apportée à ce stade.

### 3.2.2.4.4. La transmission

#### **3.2.2.4.4.1. Transmission des claviers**

La transmission sera mécanique. Pour laisser le champ libre à chaque hypothèse évoquée plus haut, aucune autre précision n'est apportée à ce stade.

#### **3.2.2.4.4.2. Transmission des jeux**

Elle sera de préférence mécanique, sans exclure la possibilité de recourir à une forme de transmission permettant l'usage d'un combinateur.

### 3.2.2.4.5. Les sommiers

Les sommiers seront entièrement construits de neuf, avec des matériaux de premier choix, adaptés à un lieu chauffé.

### 3.2.2.4.6. La tuyauterie

Un inventaire complet de la tuyauterie sera effectué au démontage de l'orgue. En concertation avec l'auteur de projet, le facteur d'orgues adjudicataire décidera quels seront les jeux qui pourraient faire partie du nouvel instrument.

### 3.2.2.4.7. Remarques

La stabilité de la tribune fera l'objet d'une expertise effectuée par un bureau spécialisé. D'éventuels frais de consolidation ne sont pas compris dans le présent marché.

Lors de l'installation du nouveau système de chauffage, il sera placé une sonde à hauteur de la tribune, de manière à empêcher toute surchauffe. La valeur maximum admise, tant en termes de température que d'hygrométrie, sera définie en concertation avec le facteur d'orgues adjudicataire.

## 3.2.2.5. Estimation budgétaire

Eu égard au contexte particulier de cet avant-projet (son insertion dans un projet global concernant un plan de restauration des orgues les plus remarquables de la ville de Namur), étant donné également les inconnues et les hypothèses laissées volontairement libres, il est difficile de proposer une estimation précise du coût des travaux à envisager.

En se basant sur les dimensions des buffets et de l'édifice, un instrument d'une quarantaine de jeux répartis sur trois claviers et un pédalier, et comportant au moins trois jeux de 16', paraîtrait approprié. L'estimation proposée ci-dessous évoque un tel cas de figure :

Coût global au 30 décembre 2015 :	780.000 €
T.V.A. (21 %) ;	163.800 €
TOTAL :	943.800 €

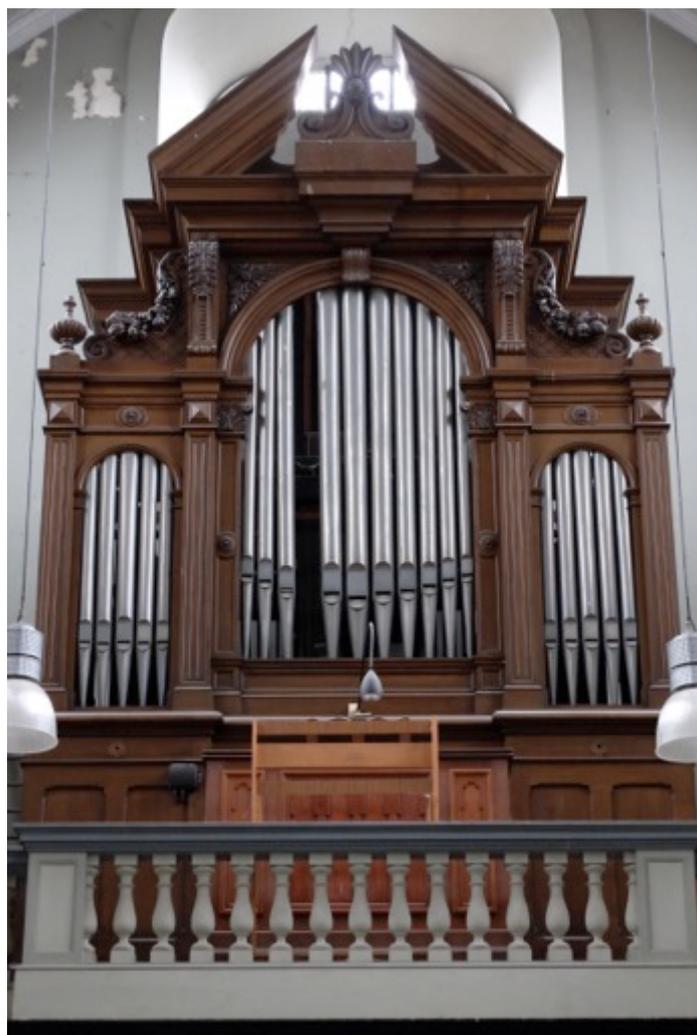
## 3.3. L'orgue de l'église Saint-Joseph

Pierre DECOURCELLE

Roland SERVAIS

Avril 2017

### 3.3.1. Synthèse



L'orgue de Saint-Joseph a été construit par le facteur bruxellois Pierre Schyven en 1876, alors que celui-ci venait de reprendre à son compte la gestion de la société Merklin, une des plus importantes manufactures d'orgues du 19<sup>ème</sup> siècle.

Cet instrument fait appel à un système dit « de dédoublement » qui permettait de commander un orgue comportant deux plans sonores à l'aide de trois claviers, ce qui permettait de multiplier, à moindre coût, les possibilités de registration.

L'orgue a été remanié en 1963 par Thunus et Van de Cauter, qui ont modifié la transmission, la console, et certains jeux.

Encore en bon état au cours des années 1990, l'orgue est aujourd'hui fortement empoussiéré et injouable.

Du point de vue strictement patrimonial, c'est l'instrument namurois le plus homogène, et qui a conservé le plus d'éléments datant de sa construction. Par conséquent, les travaux de restauration

consisteront en un relevage général, accompagné de la restitution en leur état d'origine des éléments modifiés en 1963.

Les archives conservées permettent de reconstituer avec quasi-certitude la composition originale de l'instrument.

Le coût d'une telle restauration est évalué à 477.950 €.

## 3.3.2. L'orgue de l'église Saint-Joseph

### 3.3.2.1. Historique

#### 3.3.2.1.1. L'église



Construite de 1627 à 1655 par les Pères Carmes pour leurs activités apostoliques, l'église Saint-Joseph fait partie d'un complexe – couvent et église – qui s'étend de la rue de Fer à la rue des Carmes. Elle est fermée lorsque le pouvoir révolutionnaire français installé à Namur expulse les religieux.

Lorsque la liberté de culte est rétablie dans les Pays-Bas méridionaux l'église est réouverte (en 1818) comme église paroissiale sous le patronyme de Saint-Joseph. Elle est classée au Patrimoine de Wallonie en 1936.

Figure n° 1 : Statue de Saint-Joseph ornant la façade de l'église éponyme.

Pour des raisons de sécurité, l'église est fermée au public depuis mars 2008. La charpente de la toiture se disloque lentement, n'étant plus qu'à peine supportée par les murs latéraux, et menace de s'effondrer par le centre.<sup>13</sup>

#### 3.3.2.1.2. L'orgue



L'orgue est construit en 1876 par le facteur bruxellois Pierre Schyven, qui venait de reprendre la gestion de la société Merklin, après sa dissolution en 1870. Des documents concernant cette période sont conservées aux Archives de l'État et ont été récemment exploités dans un article de la revue *L'Organiste* dont nous nous inspirons pour le présent chapitre.<sup>14</sup>

Figure n° 2 : barre d'adresse placée à la console de l'orgue, au-dessus des claviers.

<sup>13</sup> Wikipedia.

<sup>14</sup> Luc DE VOS, *L'Orgue Pierre Schyven de l'église Saint-Joseph à Namur*, in *L'Organiste*, 45<sup>ème</sup> année, n° 177, mai 2013.



L'instrument a fait l'objet d'un devis détaillé daté du 24 avril 1874, accompagné de dessins – non datés – à l'échelle, en plan, en élévation et de profil. On constate que le projet de l'instrument a été l'objet de modifications subséquentes, notamment qu'à l'orgue à deux claviers du devis s'est adjoint un clavier supplémentaire sur les plans, et que la composition figurant sur ce dernier document ne correspond pas à l'instrument tel qu'on peut l'observer actuellement. Ces modifications ont été effectuées dans le sens d'un agrandissement de l'instrument : outre le passage de deux à trois claviers, on note l'apparition de trois jeux supplémentaires et de sommiers comportant une laye séparée pour des jeux de combinaisons, tant au Récit qu'au Grand-Orgue. En conséquence, le prix (14.000 francs) mentionné dans le devis initial passe à 19.500 francs. L'étude de ces divers documents permet de reconstituer ce qu'était très vraisemblablement la composition de l'instrument à son origine :

Figure n° 3 : Élévation du buffet de l'orgue, dessin sans date conservé aux Archives de l'État (voir note 14)

### Grand-Orgue (I : C 1 – G 5)

Bourdon 16  
 Montre 8  
 Flûte harmonique 8  
 Salicional 8  
 Bourdon 8  
 Prestant 4  
 Flûte harmonique 4  
 Fourniture III  
 Basson 16  
 Trompette 8

### Récit (III : C 1 – G 5)

Flûte harmonique 8  
 Bourdon 8  
 Gambe 8  
 Voix Céleste 8  
 Flûte à cheminée 4  
 Flageolet 2  
 Voix humaine 8  
 Trompette harmonique 8  
 Basson Hautbois 8

### Positif (II : C 1 – G 5)

[En transmission du Grand-Orgue, sauf la Clarinette]

Flûte harmonique 8  
 Bourdon 8  
 Salicional 8  
 Flûte harmonique 4  
 Doublette 2 (reprend le 2' de la Fourniture)  
 Trompette 8  
 Clarinette 8

### Pédale (C 1 – D 3) [en transmission du Grand-Orgue]

Soubasse 16  
 Flûte 8  
 Basson 16

### Accessoires (aux pieds)

Réunion du Grand-Orgue au Pédalier  
 Réunion du Positif au Pédalier  
 Réunion du Récit au Pédalier  
 Réunion du Récit au Grand-Orgue  
 Réunion du Récit au Positif  
 Combinaison Grand-Orgue  
 Combinaison Récit  
 Trémolo  
 Expression (Récit, 3 positions)

L'instrument ne semble pas avoir été l'objet d'interventions majeures durant près d'un siècle.

C'est en 1962 qu'Aloïs Thunus et Jean Van de Cauter effectuent un grand relevage, accompagné par des transformations concernant la mécanique de transmission. Ils changent également la composition de l'orgue,<sup>15</sup> en modifiant l'organisation de la Fourniture, en remplaçant le Hautbois 8 par un Clairon-Hautbois 4, en transformant la Voix Humaine 8 en 16, en remplaçant la Clarinette 8 en Cromorne 8, et en adjoignant deux jeux sur des sommiers postés : un Cornet IV au Grand-Orgue et un Plein-Jeu III au Récit.

L'instrument, encore joué régulièrement à la fin du siècle dernier,<sup>16</sup> a été nettoyé et réparé par Schumacher en 2007. Actuellement, il pâtit de l'état de délabrement dans lequel se trouve le bâtiment : une importante quantité de poussière et de gravats s'est accumulée sur l'orgue et les claviers de la console laissée ouverte, différents panneaux fermant le buffet ont été déposés ainsi qu'un tuyau de façade et plusieurs tuyaux d'anches qui menaçaient de s'effondrer.

### 3.3.2.2. Description de l'orgue dans son état actuel

#### 3.3.2.2.1. Le buffet

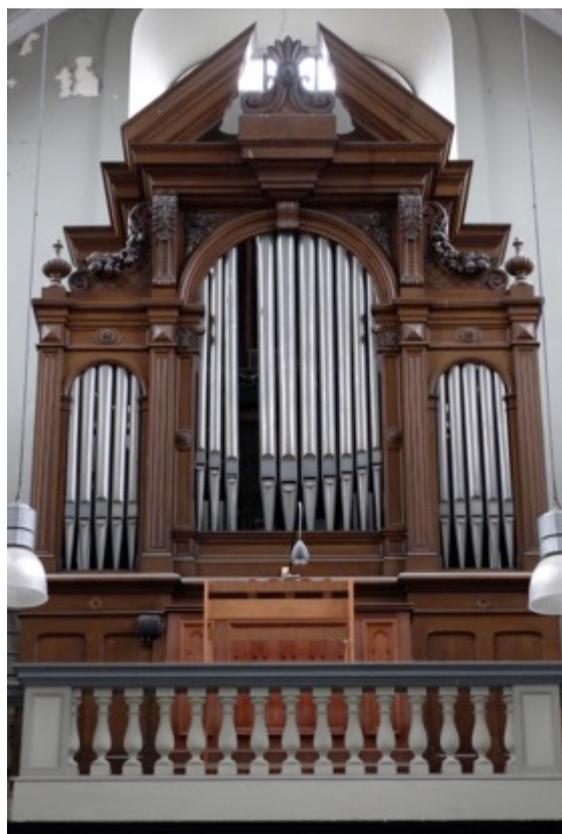


Figure n° 4 : À gauche, l'orgue de Saint-Joseph à Namur ; à droite, l'orgue de Thulin

<sup>15</sup> *Orgues de Wallonie*, Ministère de la Région Wallonne, Division du Patrimoine, Namur, 1997. Volume 3, Tome 5, p. 204.

<sup>16</sup> *ibidem*.

L'orgue de Saint-Joseph possède un frère jumeau en Wallonie, construit à Thulin, en 1871. La structure du meuble et son décor sont très semblables. Seule diffère l'implantation de la console : à Thulin elle est disposée au milieu du soubassement. Les photographies ci-dessus comparent les deux instruments.

À Namur, l'orgue est posé sur une tribune au-dessus du portail d'entrée. Il se compose d'un soubassement de grande hauteur fermé par des panneaux, et d'un étage de tuyauterie. Celui-ci se compose de trois plates-faces surmontées par un arc en plein-cintre. La plate-face centrale – la plus grande – compte onze tuyaux (un de ceux-ci est actuellement déposé), tandis que les plates-faces latérales comptent cinq tuyaux chacune.

Le buffet est essentiellement en sapin, peint en faux-chêne sur sa face externe. Les portes fermant le premier niveau de l'étage des tuyaux ont été démontées et entreposées sur la tribune. Au niveau supérieur – correspondant au clavier de Récit – on trouve des panneaux coulissants.

L'ensemble est dans un état de conservation satisfaisant, hormis un léger dévers de l'ensemble du buffet, et le jeu apparu dans certains assemblages.

La tribune et le plancher sont apparemment dans un très bon état de conservation.

### 3.3.2.2.2. La console



La console est disposée au milieu de la tribune, l'organiste faisant face au chœur. Elle est munie d'un couvercle et d'un pupitre amovible. Elle comporte 3 claviers de 56 touches (do1 à sol 5), les marches étant plaquées de bois et les feintes en ébène. Le pédalier possède 27 touches, des dièses alignés et des marches parallèles (do 1 à ré 3).

Figure n° 5 : Vue d'ensemble de la console de l'orgue



Les registres sont actionnés par des tirants de section ronde, munis de pommeaux en bois teinté en noir. Les porcelaines d'origine ont été remplacées par des plaquettes de celluloid gravé.

Figure n° 6 : Détail de la console de l'orgue : les tirants et les pommeaux de registres sont d'origine ; les porcelaines de Schyven ont été remplacées par des plaquettes gravées en matière synthétique.



Des pédales en métal actionnent les accessoires, dont une pédale crantée agissant sur la boîte expressive du Récit. Ces pédales sont surmontées par des plaques en tôle émaillée portant inscription, enchâssées dans une planche de palissandre.

Figure n° 7 : Détail de la console de l'orgue : les pédales de combinaison en forme de cuiller et les plaques émaillées qui les surmontent sont d'origine.

La composition actuelle de l'orgue est la suivante :

### **Grand-Orgue** (I : C 1 – G 5)

Bourdon 16  
 Montre 8  
 Flûte harmonique 8  
 Salicional 8  
 Bourdon 8  
 Prestant 4  
 Flûte harmonique 4  
 Fourniture III  
 Cornet IV  
 Basson 16  
 Trompette 8

### **Récit** (III : C 1 – G 5)

Flûte harmonique 8  
 Bourdon 8  
 Gambe 8  
 Voix Céleste 8  
 Flûte à cheminée 4  
 Flageolet 2  
 Plein Jeu III  
 Voix humaine 16  
 Trompette 8  
 Hautbois 4

### **Positif** (II : C 1 – G 5)

[En transmission du Grand-Orgue, sauf le Cromorne]

Flûte harmonique 8  
 Bourdon 8  
 Salicional 8  
 Flûte harmonique 4  
 Doublette 2 (reprend le 2' de la Fourniture)  
 Trompette 8  
 Cromorne 8

### **Pédale** (C 1 – D 3) [En transmission du Grand-Orgue]

Soubasse 16  
 Flûte harmonique 8  
 Bombarde 16

### **Accessoires** (aux pieds)

Réunion du Grand-Orgue au Pédalier  
 Réunion du Positif au Pédalier  
 Réunion du Récit au Pédalier  
 Réunion du Récit au Grand-Orgue  
 Réunion du Récit au Positif  
 Combinaison Grand-Orgue [désaffecté]  
 Combinaison Récit [désaffecté]  
 Trémolo  
 Expression (3 positions)

Au sein de la console, plusieurs éléments datent de la campagne de travaux de 1962 : les plaquages en bois des marches des claviers, les rondelles des tirants, les vergettes en aluminium, la transmission pneumatiques du tirage de quelques jeux, un nouveau pupitre, ainsi qu'un réagencement de la menuiserie intérieure.

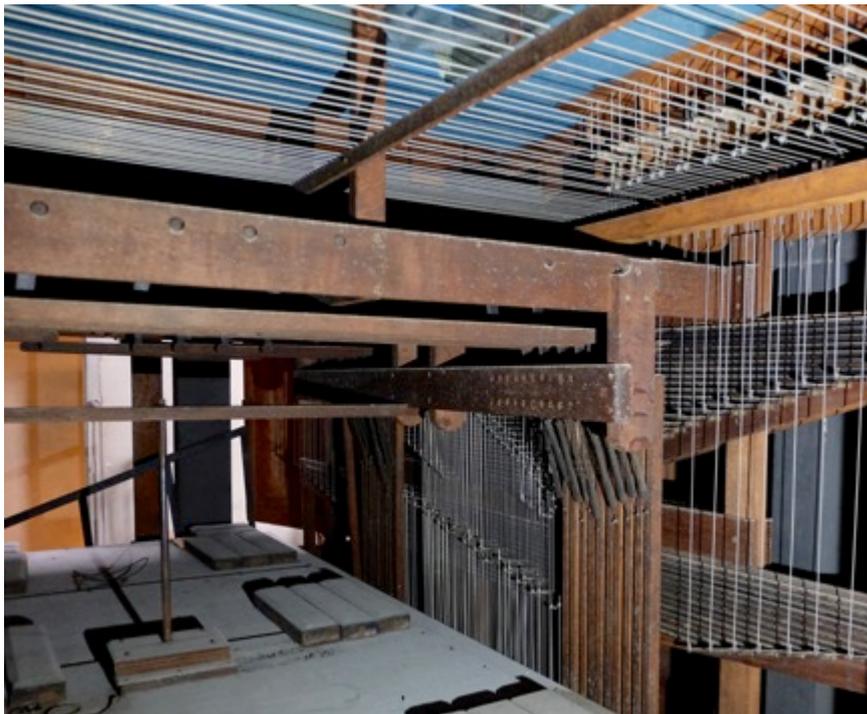
L'ensemble est dans un état de conservation satisfaisant.

### 3.3.2.2.3. La soufflerie

La soufflerie est composée d'un grand soufflet à tables parallèles (un pli rentrant et deux plis sortants), alimenté par deux pompes actionnées par un levier à bras. Elle est disposée dans le soubassement.

Les porte-vents sont construits en sapin, tandis que les postages sont réalisés en plomb.

### 3.3.2.2.4. La mécanique de transmission



3.3.2.2.4.1. La transmission des claviers est mécanique. Si les abrégés, les rouleaux et les bras sont d'origine, les vergettes ont été remplacées en 1962 par des fils en aluminium. Une source orale<sup>17</sup> évoque la possibilité que l'orgue ait été doté, à sa construction, d'une machine Barker, ce que semblent infirmer les termes du devis dressé par Van de Cauter en 1962<sup>18</sup>. Par ailleurs, le frère jumeau de l'orgue de Saint-Joseph, à Thulin, n'est pas muni de cette aide à la transmission.

Figure n° 8 : Une partie de la mécanique de transmission a été modifiée par Thunus et Van de Cauter en 1962 : des tiges en aluminium ont remplacé les vergettes en bois d'origine.

3.3.2.2.4.2. La transmission des jeux est majoritairement mécanique. Elle est pneumatique pour les deux jeux ajoutés lors des travaux de 1962.

### 3.3.2.2.5. Les sommiers

Les sommiers, d'origine, sont au nombre de quatre : deux demi-sommiers pour le Grand-Orgue et le Positif, et deux demi-sommiers pour le Récit. Des pièces gravées ont été ajoutées d'une part pour

<sup>17</sup> Luc DE VOS, *L'Orgue Pierre Schyven de l'église Saint-Joseph à Namur*, in *L'Organiste*, 45<sup>ème</sup> année, n° 177, mai 2013, p. 11.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 10 : « Sa qualité tient à la traction mécanique d'abord, et à tout ce qu'elle implique, système auquel sont revenus tous les facteurs d'orgue de quelque renom ».

le Cornet, posté contre le mur du fond, et d'autre part pour la Fourniture, postée à l'intérieur contre une paroi du buffet, à l'étage du Récit.

### 3.3.2.2.6. La tuyauterie



La tuyauterie est majoritairement d'origine, mis à part les deux jeux postés évoqués ci-dessous et le Cromorne. Elle est dans un état de conservation satisfaisant, mis à part le maintien des grands tuyaux d'anches, qui présentent un dévers important.

Les tuyaux de façade sont parlants, et dans un état de conservation satisfaisant, malgré quelques bosses.

Figure n° 9 : Vue d'ensemble de la tuyauterie du Grand-Orgue, côté ut #.

### 3.3.2.3. Idées directrices pour la restauration

Il s'agit de l'orgue namurois qui est le plus proche de son état d'origine. En effet, il conserve de l'époque de sa construction :

- son buffet
- ses sommiers
- sa soufflerie
- la majeure partie de sa console
- la majeure partie de sa tuyauterie
- une partie importante de sa transmission.

L'option de restauration qui s'impose naturellement consiste en la restitution de son état d'origine, accompagné d'un relevage général et du remplacement des pièces d'usure.

La composition originale de l'orgue est connue grâce aux archives conservées, mais en cas de doute, on s'inspirera des réalisations à trois claviers de Pierre Schyven de cette époque, notamment :

- de l'orgue (disparu) de l'église Saint-Nicolas à Enghien (1877), (contrat de construction connu)<sup>19</sup>
- de l'orgue tout proche de l'église Saint-Jean à Namur (1875)<sup>20</sup>
- de la disposition originale de l'orgue de Saint-Antoine à Charleroi (1877)<sup>21</sup>
- de la disposition originale de l'orgue de Saints-Pierre-et-Paul à Chatelet (1879)<sup>22</sup>
- de l'orgue de la Cathédrale Saint-Paul à Liège (1870)<sup>23</sup>

### 3.3.2.4. Description des travaux

D'une manière générale, la restauration aura pour but le retour à l'état original de l'instrument à sa construction, en 1876.

Le facteur d'orgues adjudicataire aura soin de s'inspirer de la technique et du style de la facture d'instruments similaires de Schyven. Les orgues contemporains de celui de Saint-Joseph, cités plus haut, serviront de modèle.

#### 3.3.2.4.1. Le buffet

Les assemblages de la façade seront restaurés et consolidés au besoin. L'ensemble de la boiserie sera débarrassé de tous les câbles électriques. Les trous seront rebouchés avec du bois de même essence. Toutes les boiseries le nécessitant seront traitées contre la vermine et dégraissées. La peinture faux-bois qui recouvre les parties extérieures du buffet sera nettoyée et retouchée au besoin.

#### 3.3.2.4.2. La console

La console sera complètement démontée. Les assemblages seront vérifiés et consolidés au besoin. Les marches des claviers seront plaquées d'ivoires. Des porcelaines en copie seront placées sur les tirants de registres. Le pupitre sera remplacé.

#### 3.3.2.4.3. La soufflerie

La soufflerie sera entièrement démontée et remise en peau. L'étanchéité des porte-vents et des postages sera vérifiée.

---

<sup>19</sup> Jean-Pierre FELIX, *Histoire des orgues de l'église Saint-Nicolas à Enghien*, in *l'Organiste*, XVIII, 3, 1986, p. 94 et 95.

<sup>20</sup> *Orgues de Wallonie*, Ministère de la Région Wallonne, Division du Patrimoine, Namur, 1997. Volume 3, Tome 5, p. 202.

<sup>21</sup> *Orgues de Wallonie*, Ministère de la Région Wallonne, Division du Patrimoine, Namur, 1997. Volume 4, Tome 7, p. 22.

<sup>22</sup> *Orgues de Wallonie*, Ministère de la Région Wallonne, Division du Patrimoine, Namur, 1997. Volume 4, Tome 7, p. 30.

<sup>23</sup> *Orgues de Wallonie*, Ministère de la Région Wallonne, Division du Patrimoine, Namur, 1997. Volume 5, Tome 8, p. 148.

#### 3.3.2.4.4. La transmission

Transmission des claviers : Les fils d'aluminium seront remplacés par des vergettes en bois, conformes à celles qu'utilisait Schyven à l'époque de la construction de l'instrument. Toutes les pièces d'usure de la mécanique seront remplacées, de manière à assurer un fonctionnement précis et silencieux.

Transmission des jeux : les éléments de transmission pneumatique des jeux postés seront supprimés. La mécanique de transmission sera reconstituée dans son état d'origine. Son fonctionnement sera réglé de façon à assurer un fonctionnement précis et silencieux.

#### 3.3.2.4.5. Les sommiers

Les sommiers seront entièrement démontés. La planéité de la table sera vérifiée et rectifiée au besoin. L'étanchéité de l'ensemble sera assurée.

Les faux-sommiers montés en 1962 seront remplacés par des copies de faux-sommiers originaux.

#### 3.3.2.4.6. La tuyauterie

Un inventaire complet de la tuyauterie sera effectué au démontage de l'orgue. En concertation avec l'auteur de projet et en s'inspirant d'instruments de Schyven de facture similaire, le restaurateur adjudicataire proposera une nouvelle composition pour l'instrument en écartant les jeux ajoutés en 1963.

La tuyauterie originale sera débosselée, nettoyée et désoxydée. Les nouveaux jeux à reconstruire (sans doute au nombre de trois), le seront en s'inspirant d'instruments de Schyven de facture similaire.

#### 3.3.2.4.7. Remarques

La stabilité de la tribune fera l'objet d'une expertise effectuée par un bureau spécialisé. D'éventuels frais de consolidation ne sont pas compris dans le présent marché.

On prêtera une attention particulière au chauffage à air pulsé présent dans l'édifice. S'il est réutilisé tel quel, on placera une sonde à hauteur de la tribune, de manière à empêcher toute surchauffe. La valeur maximum admise, tant en termes de température que d'hygrométrie, sera définie en concertation avec le facteur d'orgues adjudicataire.

### 3.3.2.5. Estimation budgétaire

Coût global au 1 <sup>er</sup> avril 2017 :	395.000 €
T.V.A. (21 %) ;	82.950 €
TOTAL :	477.950 €

## 3.4. L'orgue de tribune de la Cathédrale Saint-Aubain

Pierre DECOURCELLE  
Roland SERVAIS  
Juin 2017

### 3.4.1. Synthèse



Le grand orgue et la tribune en marbre ont été construits en 1844-1848. L'orgue est l'œuvre du facteur allemand Wilhelm Korfmacher. En 1895, il est transformé par les frères Link et leur représentant en Belgique, Xavier Wetzels : la transmission des notes et des jeux passe ainsi du mécanique au pneumatique tubulaire avec des nouveaux sommiers à piston. En 1927, Spielman amplifie l'instrument par adjonction de tuyaux d'occasion.

En 1963-1968, l'orgue est entièrement reconstruit par la firme Thunus de Malmédy, qui adapte une traction mécanique pour les notes et électrique pour les jeux. Au cours de cette restauration, certains jeux sont transformés et d'autres ajoutés pour répondre à la tendance néobaroque de ces années soixante.

Figure 1. Vue générale de l'orgue posé sur la tribune en marbre. Il paraît évident que le plan classique de cet ensemble veut s'intégrer à l'architecture de la cathédrale. Le plan du buffet est de l'architecte Balat de Namur.

Le projet actuellement en cours consiste en une réorganisation totale de l'instrument dans la direction de la première strate tout en y conservant les tuyauteries de 1895-1909 ainsi que les apports les plus intéressants de 1963-1968. Dans le cas présent, ce type d'orientation nous semble de loin le plus approprié en terme de restauration et de conservation du patrimoine, de coûts à long terme, ainsi que d'usage culturel et cultuel de l'orgue restauré et donc de sa mise en valeur.<sup>24</sup>

Le budget de cette restauration peut être estimé à 1.264.450 €.

<sup>24</sup> Le présent rapport se base sur l'étude très approfondie commanditée par la Fabrique d'église à Luc DE VOS : *Grand orgue de la cathédrale Saint-Aubin à Namur, Étude préalable, historique et technique, État sanitaire – Avant-projet de restauration*, 52 pages, textes justificatifs, nombreux plans et clichés, octobre 2011.

## 3.4.2. L'orgue de tribune de la Cathédrale Saint-Aubain, étude détaillée

### 3.4.2.1. Historique



L'orgue de tribune de la cathédrale de Namur – tout comme la cathédrale – est une propriété de la Province de Namur (pour deux tiers) et de la Province de Luxembourg (pour un tiers). Le projet actuel de restauration de la cathédrale inclut le mobilier et notamment le grand orgue de tribune ainsi que l'orgue du chœur.

À une époque indéterminée, vers 1970, des investigations ont été menées dans les archives pour rechercher tous les documents concernant l'histoire des orgues, essentiellement les devis, les projets, les plans. Ceux-ci ont été rassemblés et sont aujourd'hui devenus introuvables. Néanmoins il reste encore quelques documents (des livres de comptes) qui ont permis de retracer les grandes lignes de l'histoire de l'orgue.

Figure 2. Sommet de la tourelle centrale. Monumental pot-à-feu néobaroque décoré de guirlandes de fleurs et de feuilles d'acanthé. De chaque côté, des anges musiciens soufflent dans une trompette. Le buffet et toutes les sculptures sont réalisés en bois de chêne.



Nous apprenons qu'avant la construction de l'orgue actuel, il y avait déjà un orgue en place (vraisemblablement dans le chœur côté épître) de deux claviers et dix-huit jeux. On peut supposer qu'il s'agit du petit orgue encore actuellement en place sur cette tribune et vraisemblablement construit par le facteur Coppin de Nivelles.

Vers 1843, cet orgue est jugé beaucoup trop petit pour la cathédrale et les démarches commencent pour aboutir à la construction d'un nouvel orgue qui sera posé sur une nouvelle tribune.

Figure 3. Arrière du pot-à-feu de la tourelle centrale et détail de l'ange musicien. Les sculptures sont évidées à l'arrière et renforcées par des feuillards en fer.

L'orgue actuel a été construit en 1844-1848 par Wilhelm Korfmacher (1787-1860), facteur d'orgue établi à Linnich, près d'Aix-la-Chapelle. À cette époque, cet instrument a été considéré comme le plus grand orgue du pays avec le plus grand buffet (16 m de haut et 11 m de large) et possédant, pour la première fois en Belgique, un 32 pieds. Au cours du temps, cet orgue a été transformé plusieurs fois, parfois profondément. Voici les grandes lignes de son histoire :

#### **1844-1848. Construction de l'orgue par Guillaume Korfmacher inauguré en 1849**

L'orgue possède trois claviers : le GO de 19 jeux avec notamment un bourdon 32', une montre 16', une bombarde 16' ; le Positif de 14 jeux dont 10 de fond ; le Récit de 12 jeux dont 9 de fond. La Pédale se compose de 9 jeux avec notamment une bombarde de 16', une montre et un violon de 16', une quinte de 12'... On ne connaît malheureusement pas avec précision ce qu'était l'orgue à l'origine, les documents d'archives ayant disparu.



Figure 4. Détail des corniches et des sculptures. Les corniches des tourelles montrent bien ici leur étagement classique tel qu'on le faisait chez nous aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles. La claire-voie en drapé, le motif du milieu en feuilles d'acanthé, les floches ainsi que les volutes qui relient la tourelle centrale à la tourelle gauche sont propres au vocabulaire baroque et roccoco du siècle précédent.

#### **1857. Relevage par Merkin-Schutz**

Joseph Merklin – qui avait été autrefois contremaître chez Korfmacher en 1841-42 – réalise des travaux pour 2.000 francs. Bien que le montant soit important, il ne s'agit en fait que de travaux de nettoyage, mais aussi d'une réharmonisation complète ; soit 231 jours de travail dont 83 rien que pour l'harmoniste.

#### **1878-1879. Nettoyage et réparation par Camille Loret**

Vraisemblablement à la suite de l'ouragan du 12 mars 1876, deux devis sont remis : un de Pierre Schyven – contremaître chez Merklin à qui il a repris la succursale belge – pour un montant de 11.625 francs, et un autre de Camille Loret – fils de Bernard Loret – pour un montant beaucoup moindre de 6.500 francs. La Fabrique confie donc le travail au moins disant qui fera encore des travaux pour 3.000 francs en 1880.

#### **1894. Restauration proposée par Charles Anneessens**

Le 4 mars 1894, Charles Anneessens dépose un devis de 4.100 francs pour un relevage de l'instrument : nettoyage, réparations et réglages, mais en outre une réharmonisation de tous les jeux et l'application de freins harmoniques et entailles sur plusieurs jeux « afin d'en changer le timbre en leur donnant plus de cachet ; on en augmenterait la taille en avançant d'un ou plusieurs tuyaux ». Il fait remarquer que les tuyaux de 32' sont muets et que la Bombarde de 16 et la Montre de 16' du GO n'ont pas de basse séparée, « ces jeux en réalité n'existent pas ». Il propose de remédier à ce problème en fournissant un nouveau sommier de Pédale de type tubulaire à dédoublement où l'on pourrait disposer de la Montre 16' au complet, de même que la Bombarde 16' à la basse par transmission. Le Pédalier aurait 30 notes. Il propose aussi de reculer l'orgue de 70 cm pour permettre de placer 25 chanteurs supplémentaires. La Fabrique refuse de faire ces travaux et Anneessens ne fera qu'un simple travail d'entretien pour un montant total de 800 francs.

Figure 5. Détail de la claire-voie de la plate-face gauche. On peut voir sur ce cliché une réparation qui a été faite au cours du temps à cette plate-face. Mis à part des détails comme celui-ci, le buffet et les sculptures paraissent en bon état de conservation.



### 1895. Restauration par les frères Link

En cette année 1895, une firme de facture d'orgue de Geigen An Der Brenz (Bade-Wurtemberg), celle des Gebrüder Link, installe une succursale à Namur, Avenue du Parc. Cette entreprise propose à la Fabrique le même travail que le devis d'Anneessens pour un prix légèrement moins cher, soit 3.900 francs. Le 4 mars 1895

l'offre est acceptée et la firme Link réalise un nouveau sommier de Pédale suivant le principe du sommier à piston (ou à cônes-Kegelladen).

### 1909. Restauration et reconstruction par Xavier Wetzel

En 1895, c'est Xavier Wetzel qui prend la direction de la succursale namuroise des frères Link et qui entretient l'orgue de la cathédrale. En 1909, un budget de 5.600 francs est dégagé pour une



réfection extraordinaire de l'orgue. C'est ainsi que le sommier de Pédale (pneumatique tubulaire) posé par les frères Link en 1895 est jugé inefficace et est remplacé par un sommier mécanique. Par contre, les sommiers du GO et du Positif, mécaniques eux, sont remplacés par des sommiers neufs à piston. Les transmissions des claviers deviennent pneumatiques, de même que les registrations ainsi que cinq pédales de combinaisons fixes. Un nouveau soufflet d'un volume plus grand est également mis en place. On apprend incidemment que Wetzel pose une Voix Humaine dans l'orgue de la cathédrale et que celle-ci proviendrait de l'orgue Schyven du collège Saint-Berthuin de Malonne. En 1909, apparaît pour la première fois un ventilateur électrique.

Figure 6. Cul-de-lampe de la tourelle centrale. Comme le-pot-à-feu du sommet de cette tourelle, ce cul-de-lampe monumental est ici orné de guirlandes en feuilles de laurier et en feuilles d'acanthé ainsi que des motifs en godrons et oves.

### 1927. Amplification de grand orgue par Spielman

Des tuyaux provenant de l'achat d'un orgue d'occasion sont vraisemblablement posés par Spielman, facteur d'orgues à Wépion pour agrandir l'orgue de tribune.

### 1951. Projet de restauration et transformations par Émile Dresse

À l'occasion du deuxième centenaire de la cathédrale, un devis de restauration et de transformation de l'orgue est demandé à Émile Dresse de Namur. Celui-ci remet une offre d'un montant de 457.000 francs. On ne connaît pas les termes de ce devis qui n'a pas été réalisé.

### 1963-1968. Restauration et transformation par Thunus de Malmedy

Malheureusement, aucun plan ni aucun devis n'a été retrouvé, mais il semble que le projet ait été conçu par le chanoine Thiry et l'organiste Charles Hens. Le projet prévoyait l'abandon complet de la transmission pneumatique au profit d'un orgue à transmission électrique intégrale. Aloïs Thunus a par contre proposé une traction mécanique pour les claviers et électrique pour la registration. Son atelier qui jouissait à cette époque d'une certaine renommée dans le récent courant néobaroque et l'idée d'un retour à la traction mécanique lui a certainement été favorable pour emporter le marché. On ignore qui a étudié et rédigé le devis, mais durant ce long chantier Thunus a fait appel aux services du facteur d'orgue Pierre Chéron (Le Mans, Marseille) qui aurait conçu les mécaniques et harmonisé les jeux d'anche. Il a aussi fait appel aux frères Kühn. Le prix soumissionné était beaucoup trop bas pour mener efficacement un tel chantier, qui a pris un grand retard et provoqué de grandes difficultés à l'entreprise. L'inauguration s'est déroulée le 29 septembre 1968 ; l'orgue se trouve inchangé depuis cette date.

Voici quelle était la composition de l'orgue à l'origine :

<b>Gand Orgue</b>	<b>Positif</b>	<b>Pédale</b>
Montre 16	Bourdon 16	Bourdon 32
Bourdon 16	Montre 8	Montre 16
Montre 8	Bourdon 8	Violon 16
Gambe 8	Gambe 8	Flûte 8
Flûte ouverte 8	Salicional 8	Prestant 8
Bourdon 8	Cor de Chamois 8	Quinte 10 2/3
Salicional 8	Prestant 4	Bombarde 16
Prestant 4	Flûte 4	Trompette 8
Cor de Chamois 4	Doublette 2	Clairon 4
Flûte harmonique 4	Cornet	Salicional 8
Flûte 4	Clarinette 8	
Doublette 2	Trompette harm 8	<b>Combinaisons</b>
Quinte 5-1/3		Tutti+anches, f, mf, p.
Fourniture	<b>Récit</b>	Tutti-anches
Cornet	Bourdon 8	Dégagement registration
Bombarde 16	Flûte traversière 8	GO-Péd.
Trompette 8	Voix céleste 8	Pos.-GO
Clairon 4	Salicional 8	Récit-Pos.
	Harmonica 8	GO-Récit
	Prestant 4	Trémolo
	Flûte 4	Boîte expressive Récit
	Superflûte 2	
	Hautbois 8	
	Voix humaine 8	

Cette composition est vraisemblablement celle que l'orgue avait après les travaux de 1909, mais n'avait peut-être pas, ou peu, varié depuis la construction. Elle est bien le reflet de ce que faisait Korfmacher dans ces années 1845 comme à Saint-Remacle de Verviers (1839) ou au Dom d'Aix-la-Chapelle (1845-1847).

## 3.4.2.2. Description de l'orgue dans son état actuel

### 3.4.2.2.1. Le buffet



Le buffet monumental fait environ 16 m de hauteur avec ses amortissements et presque 11 m de largeur. Les montants, traverses, panneaux et tous les éléments décoratifs sont en chêne. Le fond du meuble est en sapin. Actuellement le meuble n'est pas autoportant puisque qu'une charpente interne supporte toute la partie proprement instrumentale. Il semble que celle-ci est d'origine et date de la construction de l'orgue par Korfmacher en 1844-1848.

Figure 7. Cul-de-lampe de la tourelle latérale gauche. Il s'agit ici d'un décor en feuilles d'acanthe qui entourent un motif central en coquille.

En 1895, pour disposer plus de place sur la tribune, l'orgue a vraisemblablement été reculé d'un mètre. C'est d'ailleurs ce que proposait Charles Anneessens dans son devis qui n'a pas été retenu, mais il se peut

que ce soit la firme Link, adjudicataire du marché, qui ait réalisé ce recul.

Dans le soubassement, une modification – vraisemblablement effectuée en 1895 – se remarque très fort : c'est le renforcement d'environ 70 cm des quatre beaux panneaux ajourés. Pour les rendre moins fragiles, les sculptures et les claires-voies été renforcées par des barres et du feuillard métallique.

Les deux boîtes expressives, du Récit et du Positif, datent de la dernière reconstruction en 1963-1968. Elles sont constituées d'une ossature faite de montants et de traverses en meranti et sur lesquels viennent se clouer de chaque côté des plaques d'« Unalit ».

Figure 8. Panneau ajouré du soubassement. Pour ne pas étouffer le son des tuyaux logés dans le soubassement du buffet, les panneaux ont été ajourés avec des motifs typiquement rococo. Les panneaux sculptés sont embrevés dans des montants et traverses moulurés à grand cadre. Afin d'accéder à l'intérieur du buffet, ces panneaux sont amovibles.



Le buffet a été réalisé avec des matériaux de très bonne qualité, ce qui a pour conséquence de nous retrouver aujourd'hui avec un meuble en fort bon état. Il y a quand même quelques déformations qui ont été provoquées par des affaissements de la tribune, mais il semble que le problème est déjà très ancien. D'autres déformations locales sont dues, notamment, aux travaux d'installation de la boîte du Récit. Les éléments sculptés sont souvent en bon état, mais certains, dans le temps, ont été fragilisés.

### 3.4.2.2.2. La console



Figure 9. Console à quatre claviers manuels et pédalier ; La console actuelle a été posée à neuf lors des derniers travaux en 1963-1968. Une plaquette rectangulaire indique « Alois Thunus/Manufacture d'orgue/Malmédy ». Les quatre claviers de 61 notes sont à transmission mécanique et la registration ainsi que les accouplements sont à transmission électrique.

La console est située face au chœur. Elle apparaît entièrement faite avec des placages de bois d'essences exotiques.

Une plaquette d'adresse en plastique blanc indique :

*Alois Thunus  
Manufacture d'orgues  
Malmédy*

Quatre claviers manuels de 61 touches de  $do_1$  à  $do_5$ , l'octave fait 166 mm, les touches blanches sont en celluloïd et les dièses en ébène. Le pédalier comporte 32 touches de  $do_1$  à  $sol_3$ , il est convexe et les dièses sont en arc de cercle.

Les registres sont actionnés par des dominos basculants en plastique blanc et l'indication de chaque jeu est gravée dans la matière du domino. Chaque jeu a également reçu un numéro propre et cette numérotation va de 1 à 73. Au-dessus de chaque domino il y a trois petites palettes en plastique qui servent à préparer les combinaisons libres.

Les accessoires aux pieds se composent de sept champignons pour les diverses modifications des jeux : Combinaison libre 1, Combinaison libre 2, Combinaison libre 3, Tutti, Annulateur, Annulateur crescendo, Annulateur anches. Les trois pédales basculantes commandent : Crescendo, Expression II, Expression III.

### 3.4.2.2.3. La soufflerie



La soufflerie est alimentée par un ventilateur électrique « Meidinger », triphasé 400 v, 1400 tours/min, pression 120 mm, 2,5 HP. Celui-ci est posé dans un caisson à double paroi en « Unalit » et MDF.

Il y a ensuite deux réservoirs primaires à table flottante supportant du lest : le premier alimente les sommiers du GO et de Pédale ; le second alimente les sommiers de Positif et Récit. De plus, chaque sommier

possède des régulateurs indépendants à table flottante montés sur ressort.

Figure 10. Régulateur à ressort au GO. Sous chaque sommier ou demi-sommier, il y a un soufflet à table flottante régulé par des ressorts calibrés en fonction de la pression demandée. On peut voir le bras qui commande directement la soupape d'admission du vent. Ce type de régulation s'inspire des harmoniums.

Le ventilateur a fait son temps, il est bruyant et la caisse d'insonorisation n'est pas suffisamment efficace. Des fuites apparaissent un peu partout, les cuirs sont usés.

### 3.4.2.2.4. La mécanique de transmission



Figure 11. Détail de la mécanique des notes. Comme la console, toute la transmission est entièrement neuve. Les vergettes sont en aluminium de même que les rouleaux d'abrévés et les équerres. Les réglages se font à l'aide d'écrous en cuir.

Tout a été refait à neuf lors de la dernière campagne de travaux en 1963-1968 en remplacement du système pneumatique. Les registres et

les accouplements sont entièrement électriques. Le matériel (relais, cartes interchangeables) sont de la marque allemande Heuss.

Les quatre claviers sont à traction mécanique. Les vergettes sont en fil d'aluminium, de même que les rouleaux d'abrégés montés sur des panneaux en contre-plaqué. Au GO et au Récit, la mécanique fait un trajet d'environ 13 à 14 m.



Figure 12. Les commandes électriques des registres. La commande des jeux est entièrement électrique de même que les différents accouplements et les jeux préparés. Ceux-ci sont commandés manuellement par des dominos basculants et des leviers ; aux pieds les commandes se font par des interrupteurs « champignons ».

Au niveau des claviers, il y a une grande usure des mortaises donnant un important jeu latéral des touches. L'enfoncement est excessif et inégal.

Problèmes fréquent de cornements. Dureté excessive des touches. Pour les jeux, usure et faux contacts dans les commandes des registres. Problèmes d'accouplement.

### 3.4.2.2.5. Les sommiers

Les sommiers ont été renouvelés au cours de la dernière campagne de travaux en 1963-1968. Ce sont des sommiers traditionnels à gravures et barrage, laye à soupapes, registres coulissants, ceinture en chêne, disposition diatonique, mais avec des modernismes propres à cette époque tels que registres en fibre synthétique (parfois en chêne), soupapes en cèdre, bourses en nylon...



Le Grand-Orgue possède deux demi-sommiers ; le Récit possède également deux demi-sommiers ; le Positif ne possède qu'un seul sommier ; le Pectoral est situé dans le côté gauche du soubassement et possède deux demi-sommiers.

Figure 13. Vue partielle d'un sommier de Pédale. On peut y voir le régulateur à table flottante et son lestage. En bas à droite on aperçoit les fils d'aluminium qui amènent le mouvement aux soupapes. Sur le côté des « moteurs » actionnent les registres coulissants.

La Pédale est en deux parties dont la première est constituée de deux demi-sommiers situés dans le côté droit du soubassement et la deuxième est constituée d'un sommier en une seule partie au milieu du soubassement. Deux sommiers électriques autonomes alimentent l'octave grave du 32 pieds et trois autres sommiers électriques autonomes alimentent le Principal 8 de Pédale, la Montre 16 du GO et la basse de Montre 8 du GO.

Les bourses en nylon sont usées et les fuites sont très bruyantes. Le manque d'aplomb des tirages des soupapes est une des causes de ce défaut. Le sommier de Récit a des emprunts dans le grave, vraisemblablement au niveau des barrages qui se décollent avec la table.

### 3.4.2.2.6. La tuyauterie

Ce qui est en place aujourd'hui est décrit de manière très précise dans le rapport de Luc Devos de la page 24 à 41 (voir note 24). Tous les jeux sont décrits successivement avec beaucoup de détails : numérotation des tuyaux de chaque jeu, datation, matière, type d'accord, dents, etc.

La plus grande partie des jeux sont ceux d'origine de 1846 de Korfmacher. Il y a ensuite eu les ajouts de 1895 et la tuyauterie néobaroque de 1963-68.

Les tuyaux à bouche sont souvent en mauvais état, ils ne peuvent donc pas parler correctement ni tenir l'accord. Beaucoup de tuyaux en bois portent déjà des traces de restauration, mais c'est mal fait. Par contre, les tuyaux en métal sont bien meilleurs, mais ceux à calottes mobiles manquent parfois d'étanchéité. Des treize jeux à anches, quatre ont leurs noyaux très corrodés, mais ceux de Korfmacher sont « *dans un état de fraîcheur exceptionnel!* ». Beaucoup de soudures noyau/résonateurs ont été mal refaites.

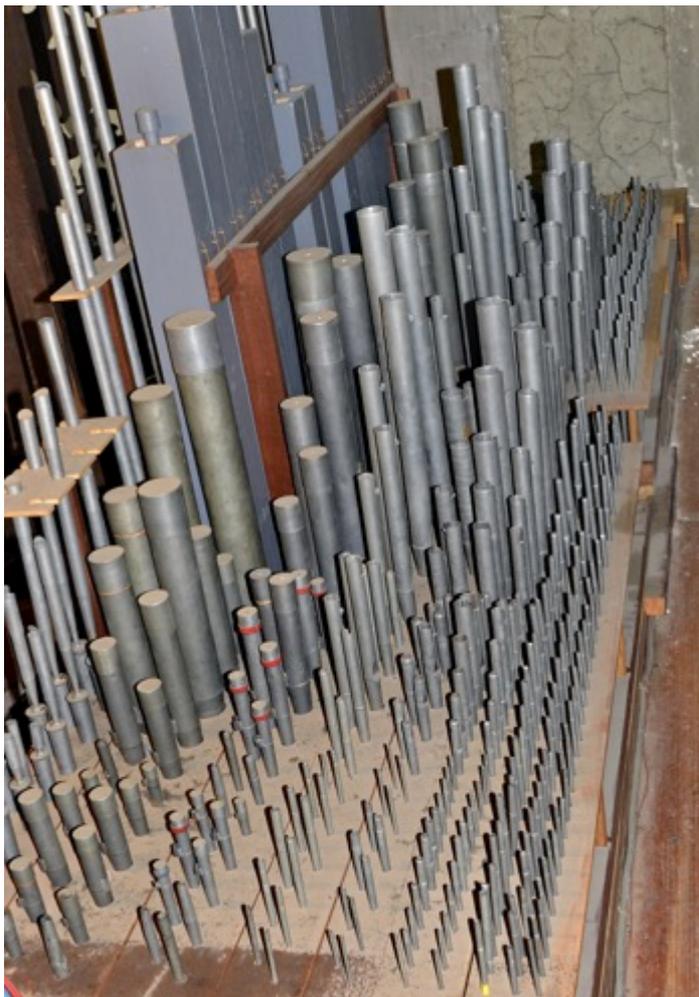


Figure 14. Vue d'une moitié de la tuyauterie posée sur le demi-sommier du pectoral. Les tuyaux en bois sont peints en gris et sont munis de leur tampon d'accord. Les tuyaux en métal sont de plusieurs provenances et montrent aussi qu'il y a eu des interventions, notamment à certains tuyaux bouchés qui ont été munis de cheminées intérieures. Les grands tuyaux ouverts s'accordent avec un rouleau en haut du corps, ce qui voudrait dire que les fenêtres d'accord ont vraisemblablement été coupées. Les tuyaux plus récents, du moins les plus petits s'accordent au ton.

### 3.4.2.3. Idées directrices pour la restauration

Dans son étude,<sup>25</sup> Luc Devos analyse les différentes orientations susceptibles d'être suivies pour la restauration de l'orgue. Les différents arguments sont soigneusement vérifiés et comparés. Voici les trois orientations proposées :

#### **Orientation A**

Un retour strict à l'état « initial », 1844-1848. Trois claviers et pédale, 54 jeux.

#### **Orientation B**

Un retour à l'état de 1865-1909 qui a été d'usage jusqu'en 1963.

#### **Orientation C**

Une réorganisation totale de l'instrument dans la direction de la première strate tout en y conservant les tuyauteries de 1895-1909 ainsi que les apports les plus intéressants de 1963-1968.

De l'avis l'auteur du mémoire, et également du nôtre, ce type d'orientation nous semble le plus intéressant en terme de restauration et de conservation du patrimoine, de coût à long terme, ainsi que d'usage cultuel et culturel de l'instrument. Cette solution pourrait aussi être la plus respectueuse des paramètres originaux tant des tuyauteries de 1844-1848 que de celles de 1895-1909. Plutôt que de revenir à trois claviers et pédale comme à l'origine, maintenir une répartition du matériel sonore sur quatre claviers manuels (comme actuellement) présente l'avantage de pouvoir regrouper de manière plus cohérente les jeux selon leur nature et/ou époque, afin d'éviter les compromis dans leur harmonisation.

### 3.4.2.4. Description des travaux

#### 3.4.2.4.1. Le buffet, les sculptures, l'état de la tribune

Il y a impérativement lieu de faire un démontage complet de l'orgue, y compris du buffet. Cette procédure est nécessaire pour se rendre compte de l'état de la tribune c'est-à-dire du plancher et du solivage et, le cas échéant, de faire les travaux nécessaires pour une stabilisation parfaite et surtout durable dans le temps.

Bien que le buffet semble en bon état de conservation, le désassemblage de celui-ci nous montrera l'état exact de sa structure, de ses assemblages, de ses panneaux et des sculptures. Pour ce dernier élément il apparaît déjà qu'il y aura quelques travaux de restauration et de renforcement.

#### 3.4.2.4.2. La console

Une nouvelle console des claviers sera aménagée, de préférence en fenêtre comme à l'origine et surtout pour avoir une mécanique la plus directe et la plus courte possible.

---

<sup>25</sup> Voir note précédente.

### 3.4.2.4.3. La soufflerie

Un nouveau ventilateur 1400 tours/min sera posé dans une caisse insonorisée efficace. Les soufflets réservoirs et régulateurs seront restaurés ou faits à neuf, mais ne seront plus suspendus en dessous des sommiers. Tous les porte-vent seront en bois massif, pas de carton annelé, ni contreplaqué.

### 3.4.2.4.4. La transmission

Les notes du clavier commanderont les soupapes par une transmission logique, mécaniquement efficace, fiable et durable ; par exemple, les vergettes ont montré leur supériorité aux fils d'aluminium. Pour ce qui est de la commande des registres, le tout mécanique serait peut-être solide et durable, mais aussi complexe et limité pour les organistes. L'usage de cet orgue ne devra pas se limiter à la littérature ancienne, mais également et surtout à ce qui se fait aujourd'hui. Il sera donc utile de concevoir une commande électrique des registres, à condition que celle-ci soit d'excellente qualité, pas complexe et qui pourra facilement être dépannée, donc une commande électrique simple, comme actuellement, avec combinateur général.

### 3.4.2.4.5. Les sommiers

Les sommiers devront être tous reconstruits en matériaux solides, comme le chêne. L'usage de contre-plaqué est à éviter car, avec les années, ce matériau devient sensible à la vermine. Les dimensions seront calculées suivant la facture d'époque.

### 3.4.2.4.6. La tuyauterie

Elle sera restaurée suivant les critères et mesures d'origine. Les tuyaux manquants seront reconstitués d'après des exemples encore existants de ceux d'origine.

## 3.4.2.5. Estimation budgétaire

Coût global au 15 juin 2017 (suivant l'orientation « C », décrite plus haut):

1. Buffet, tribune	125.000 €
2. Ventilateur soufflerie	80.000 €
3. Les sommiers	180.000 €
4. Console et transmissions	285.000 €
5. Tuyauterie	160.000 €
6. Harmonisation	95.000 €
7. Démontage, remontage, transports, logement	120.000 €
TOTAL	1.045.000 €
T.V.A. (21 %) ;	219.450 €
TOTAL :	1.264.450 €

### 3.4.3. Note à propos de l'orgue de chœur

On lira dans l'historique et dans la description de son état général que l'orgue de chœur est devenu un instrument très hétéroclite, constitué d'éléments de faible qualité. Pour cette raison, nous ne l'avons pas fait figurer dans la liste des instruments retenus dans le présent projet.

Toutefois, la restauration complète de la cathédrale devient aujourd'hui une réalité tangible. Y inclure dans ce cadre la reconstitution d'un orgue de chœur de qualité serait un excellent projet qui compléterait celui du grand orgue de tribune. On disposerait ainsi dans le même édifice de deux orgues tout à fait différents qui permettraient de développer des répertoires musicaux tout aussi différents et variés.

#### 3.4.3.1. Historique<sup>26</sup>

À une époque indéterminée (vers 1970 ?), des investigations ont été menées dans les archives pour rechercher tous les documents concernant l'histoire des orgues de la cathédrale, essentiellement les devis, les projets, les plans. Ceux-ci ont été rassemblés et sont aujourd'hui devenus introuvables. Néanmoins, il reste encore quelques documents (les livres de comptes notamment) qui ont quand même permis de retracer les grandes lignes de l'histoire du grand orgue de tribune, mais aussi l'orgue de chœur.

##### **1843. Demande de subsides pour la construction d'un grand orgue et d'une tribune – Expertise de l'orgue existant**

Il existe dans les archives une copie de lettre, datée du 31 août 1843, que la Députation du Conseil provincial (propriétaire de la cathédrale et de l'orgue) adresse au Ministre de la justice pour « *une requête du Conseil de fabrique de l'église cathédrale de Namur tendante [sic] à obtenir un subside pour la construction d'un buffet d'orgue et d'un jubé dans ladite église.* »

Dans une lettre datée du 5 décembre de la même année, le Ministre de la justice demande au Gouverneur de la Province : « *de vouloir bien faire examiner avec attention, par un connaisseur, l'Orgue actuel de la Cathédrale de Namur, auquel il s'agit d'en substituer un autre, mieux approprié à cette Église et de me communiquer ensuite son rapport sur le mérite et la valeur de cet instrument et de son Buffet.* » Le Ministre souhaite recevoir ce rapport le plus vite possible, pour le 15 décembre, afin de prendre une décision avant la fin de l'année.

Trois jours plus tard, le Gouverneur adresse une demande d'expertise à l'organiste de la cathédrale Ch. J. Frin ainsi qu'à F. J. Rauÿr, organiste à Namur. Ce dernier se désiste et est remplacé par Jean-Joseph Florence facteur de piano à Namur et plus tard à Bruxelles.

Le rapport nous apprend que l'orgue actuellement en place – c'est-à-dire dans la tribune droite du chœur – se compose de 18 jeux : les 6 jeux qui composent le positif sont neufs de même que le Cornet, la Trompette et le Clairon du Grand-Orgue. Le rapport nous apprend aussi que le Prestant est en étain anglais « *monté en façade, a une qualité de son ravissante* », que le buffet en chêne est de qualité et qu'en conclusion que cet orgue est « *bon et bien conservé* ».

---

<sup>26</sup> Le présent rapport se base sur l'étude très approfondie commanditée par la Fabrique d'église à Luc DE VOS : *Grand orgue de la cathédrale Saint-Aubin à Namur, Étude préalable, historique et technique, État sanitaire – Avant-projet de restauration*, 52 pages, textes justificatifs, nombreux plans et clichés, octobre 2011.

On sait qu'un orgue en place dans l'ancienne cathédrale a été réinstallé dans le nouvel édifice consacré en 1772<sup>27</sup>, mais il n'est pas impossible qu'un nouvel instrument ait été commandé à ce moment-là puisque le buffet actuel est bien de cette époque.

Le 30 décembre, toujours de la même année 1843, le Ministre de la justice dévoile ses vraies intentions : il voulait « *s'assurer si l'orgue actuel ne pourrait pas servir à l'Église que le gouvernement a fait construire pour le Camp de Beverloo et il a été reconnu qu'il peut y être placé.* ». Il s'agit en fait d'un échange afin d'allouer des subsides pour le projet du grand orgue de la cathédrale. Quant au déménagement de l'orgue de chœur à Beverloo, on n'en parlera plus puisque c'est Merklin qui y posera un de ses premiers instruments (1843).

### **1856. Travaux dans l'orgue de chœur**

Le 25 janvier 1856 le budget de la Fabrique fait mention d'une somme de 1.000 frs pour le renouvellement de la soufflerie. Il ne peut s'agir que de l'orgue de chœur, car la soufflerie du grand orgue est neuve.

### **1882. Restauration par Charles Anneessens**

Sur une liste des travaux d'Anneessens, il est noté à propos de la cathédrale de Namur : « *restauration 2 claviers et pédale* »

### **Vers 1906. Restauration de l'orgue de chœur par Xavier Wetzel**

On trouve seulement une mention de ce travail dans une liste des travaux de Wetzel.

### **1927-1927. Le facteur d'orgue Spielman de Wépion remplace l'orgue de chœur par un orgue d'occasion.**

En juin 1926 le Conseil de fabrique note que « *Madame Delvaux-Voué offre à la fabrique de racheter un grand orgue tout neuf, au prix de 35.000 frs. L'achat de cet orgue permettrait de restaurer complètement l'orgue de chœur et, de plus, de compléter le grand orgue.* ». Plus loin « *que le nouvel orgue, à peu près neuf, est tellement considérable, qu'il est possible d'en utiliser le buffet et un certain nombre de jeux pour remplacer avantageusement le petit orgue de chœur ; que le buffet cadre assez bien avec le style de la cathédrale...* ».

Et le Conseil décide : « *1. Que le petit orgue du chœur sera remplacé par un nouvel orgue [...] ; que ce travail sera exécuté par M. Spielman, facteur d'orgue à Wépion, aux frais de M. L'archiprêtre Demanet ; que celui-ci pourra disposer de l'orgue à remplacer [...] 3. que la présente délibération [...] et avec le plan du nouvel orgue à placer [...] sera envoyé aux autorités supérieures.* »

La Commission Royale des Monuments et Sites répond le 14 décembre 1926 : « *...que le Conseil de Fabrique a pu acquérir [...] un orgue d'occasion, qui peut être [barré] avec un buffet Louis XV. Les jeux de cet instrument serviront à compléter les grandes orgues et à renouveler le petit orgue de chœur [...] Le petit orgue de chœur n'offre guère d'intérêt. Composé de trois petits panneaux, il dépare l'architecture du jubé. [...] rien ne s'oppose à le remplacer par le buffet d'orgue récemment acquis. Ce meuble devra toutefois, être ciré à l'encaustique.* »

Pourtant, le Conseil de fabrique change d'avis le 15 mai 1927 ; voici ce que dit le procès-verbal de la réunion : « *Après nouvelles études, le Conseil décide de conserver, en l'amplifiant, le buffet de l'ancien orgue qui cadre mieux avec le style de l'église cathédrale. Mr l'archiprêtre pourra donc disposer du buffet du nouvel orgue.* »

---

<sup>27</sup> Ch. Montigny, Recherches sur les églises de Namur et sur les objets d'art qu'elles renferment—Église cathédrale de St. Aubin, dans Annales de la Société archéologique de Namur, 1853, p. 426.

On reste perplexe à la lecture de ces deux avis ! Le buffet actuel, Louis XV, est vraisemblablement un orgue du facteur nivellois Coppin qui commandait ses menuiseries chez Bonnet. Il serait pour le moins étonnant que l'orgue d'occasion acheté à M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Delvaux-Voué ait eu un buffet Louis XV. En effet, ceux-ci avait commandé un nouvel orgue à Xavier Wetzel en 1913. Il se composait « *de 21 jeux, avec combinaisons des jeux que l'on pouvait préparer à l'avance et une montre réelle de 16 pieds* ». Il s'agissait vraisemblablement d'un orgue de salon, à transmission pneumatique et peut-être, comme le suggère Luc De Vos, équipé d'un système de jeu automatique, type organola ou d'une variante<sup>28</sup>.

En 1931, un nouveau ventilateur est posé au grand orgue et celui qui est remplacé est installé à l'orgue de chœur.

#### **1987. Travaux par Georges Delmotte**

L'instrument est restauré par Georges Delmotte en 1987 qui applique le système de traction électrique.

### 3.4.3.2. Description de l'orgue dans son état actuel

#### 3.4.3.2.1. Le buffet

Le buffet, du moins la façade, est typique du 18<sup>ème</sup> siècle et devrait être, de toute vraisemblance, une production du facteur d'orgue Coppin de Nivelles et de son habituel menuisier Bonnet. Toute la menuiserie est en chêne, avec des sections solides ; de très belle qualité, notamment les panneaux en bois sciés sur quartier...

L'étage se compose d'une tourelle centrale de 4 pieds joutée de deux plates-faces, puis de deux tourelles médianes de trois pieds, puis encore de deux autres plates-faces et de deux autres tourelles de 2 pieds aux extrémités. Le mouvement de ces tourelles et des plates-faces épouse correctement l'arc en plein cintre de la tribune, ce qui laisse peu de doute au fait que ce buffet a bien été dessiné pour être posé à cet endroit. Il en est de même pour le soubassement, tout à fait homogène, qui ne présente aucune trace de fenêtre de claviers à l'avant.

Toute la menuiserie des côtés et à l'arrière a disparu vers 1927, pour laisser entrer l'orgue pneumatique acheté d'occasion, celui de Wetzel de 1913. À cette époque on ne s'occupait plus de la qualité ni de la longévité d'un orgue et de ses matériaux, le nombre de jeux était l'argument premier, à n'importe quel prix. Le buffet (de Coppin) en a ainsi fait les frais et cette « nouvelle » menuiserie n'est aucunement comparable à celle d'origine.

#### 3.4.3.2.3. La soufflerie

Réservoir à tables parallèles à deux plis sortants. Il y a trois pompes, mais deux seulement sont actives. Tout est en sapin peint.

---

<sup>28</sup> Luc DE VOS, voir note 24, p. 12.

Cette soufflerie est arrivée en fin de vie, cuirs très vieux qui deviennent cassants, vermine dans le bois. Cela va nécessiter, dans un proche avenir, des travaux assez conséquents.

#### 3.4.3.2.4. Les sommiers et la transmission

Il y a trois sommiers à piston de type pneumatique intégral : GO, Récit et Pédale. Wetzel s'était spécialisé dans ce type de sommier à cône avec transmission tubulaire. Ce système fonctionne bien lorsqu'il est neuf, mais après 20-30 ans la fiabilité décroît très vite et les interventions pour les réparations deviennent de plus en plus fréquentes et coûteuses.

C'est ainsi qu'en 1987, la firme Delmotte doit intervenir fondamentalement pour transformer le système de transmission qui devient électropneumatique.

Malgré ces travaux, l'ensemble de cette transmission reste fragile et demande des soins réguliers. Ce système est arrivé à un point tel qu'il faudra prévoir de le refaire complètement dans un proche avenir.

Aujourd'hui, tous les organes à l'intérieur du buffet sont tellement serrés les uns contre les autres que l'accès et l'entretien sont très difficiles.

#### 3.4.3.2.3. La tuyauterie

Celle-ci est tout à fait hétéroclite, mais présente quand même un intérêt puisqu'un certain nombre de tuyaux proviennent vraisemblablement de l'orgue d'origine. Les autres tuyaux sont de Wetzel.

### 3.4.3.3. Idées directrices pour la restauration

De l'orgue de chœur d'origine, c'est-à-dire celui du 18<sup>ème</sup> siècle, il ne reste que la façade Louis XV, en bois de chêne de belle qualité et, par chance, en très bon état ainsi qu'une série très intéressante de tuyaux : principaux, flûtes, bourdons, etc. qu'un inventaire plus approfondi pourra déterminer.

La meilleure option pour cet orgue de chœur est de reprendre les éléments du 18<sup>ème</sup> siècle et de reconstruire l'orgue d'origine, tout mécanique, pas nécessairement avec beaucoup de jeux, mais avec une excellente qualité de facture, des jeux bien personnalisés et une harmonisation bien adaptée à l'acoustique de l'édifice.

#### 3.4.3.4. Description des travaux

##### 3.4.3.4.1. Le buffet

Démontage complet de l'instrument à faire avant le début des travaux de restauration de la cathédrale. Inspection du plancher de la tribune en renforcement éventuel des solives et du plancher. Reconstitution du buffet en suivant les traces qui restent visibles, c'est-à-dire les mortaises arrières de la façade. Il faudra déterminer où se trouvait la fenêtre des claviers, pas à l'avant puisqu'il n'y a

aucune trace dans le soubassement, mais vraisemblablement à l'arrière comme c'était souvent le cas au 18<sup>ème</sup> siècle.

#### 3.4.3.4.3. La soufflerie

Une soufflerie à trois soufflets cunéiformes, tout en chêne, garnis à l'intérieur de parchemin, les joints en peau d'excellente qualité. Un ventilateur silencieux dans une caisse insonorisée, suffisamment puissant pour produire un vent stable et régulier.

#### 3.4.3.4.4. La transmission

La transmission des notes et des registres sera entièrement mécanique, la plus courte possible, ce qui offre une très grande fiabilité et longévité. Claviers à mécanique suspendue ; vergettes, abrégés, rouleaux, crapaudines, tout en bois de qualité essentiellement en chêne.

#### 3.4.3.4.5. Les sommiers

De type sommier à flipot, à barrage de gravures, laye, soupapes et bourses classiques. La menuiserie des mécaniques et sommiers sera tout en chêne pour offrir une garantie maximale dans le temps.

#### 3.4.3.4.6. La tuyauterie

On récupérera toute la tuyauterie du 18<sup>ème</sup> siècle qui sera restaurée. Le complément se fera à partir de modèles tels qu'ils se faisaient à cette époque.

### 3.4.3.5. Estimation budgétaire

1. Buffet, tribune	120.000 €
2. Soufflerie	30.000 €
3. Sommiers	26.000 €
4. Console et transmissions	35.000 €
5. Tuyauterie	110.000 €
6. Harmonisation	30.000 €
7. Démontage, remontage, transports, logement	15.000 €
TOTAL hors T.V.A.	366.000 €
TVA (21 %)	76.860 €
TOTAL T.V.A. incluse	442.860 €

## 3.5. L'orgue de l'église Notre-Dame du Rosaire à Wierde

Pierre DECOURCELLE  
Roland SERVAIS  
Janvier 2017

### 3.5.1. Synthèse



Sur les quelque 1.500 orgues que compte actuellement la Wallonie, seuls une vingtaine possèdent encore un buffet qui remonte au 17<sup>ème</sup> siècle. Ils forment ainsi le petit groupe des doyens des orgues de notre région.

Parmi ceux-ci, quelques-uns présentent une typologie particulière : des faces latérales convexes. On trouve ces instruments principalement à Liège (églises Saint-Jacques, Sainte-Croix et Saint-Antoine), mais aussi dans le Hainaut, à Quenast et à Calonne. L'orgue de la Sainte-Chapelle à Paris était aussi du même type. L'orgue de Wierde appartient à cette catégorie, ce qui le rend particulièrement précieux.

Figure n° 1 : l'orgue posé sur la tribune contemporaine.

Tel qu'il se présente actuellement, l'instrument ne conserve d'original qu'une grande partie de son très beau buffet et cinq ou six jeux, l'intérieur de l'instrument ayant

été fondamentalement remanié à plusieurs reprises. Ces éléments originaux sont cependant suffisants pour permettre une reconstitution très plausible de ce que fut cet orgue du 17<sup>ème</sup> siècle.

Cette reconstitution s'insérerait à merveille dans le projet Namur-les-Orgues, l'orgue de Wierde devenant ainsi le plus ancien des instruments restaurés, donnant accès au répertoire de la Renaissance et du 17<sup>ème</sup> siècle.

Il conviendra de prêter attention à l'acoustique de l'édifice, rendue très réverbérante par les revêtements muraux et la quasi absence de mobilier.

Le budget de cette restauration peut être estimé à 193.600 €.

## 3.5.2. L'orgue de Wierde, étude détaillée

### 3.5.2.1. Historique

D'après certaines sources<sup>29</sup>, l'orgue de Wierde proviendrait de l'abbaye voisine de Géronsart. Les archives de cette abbaye mentionnent l'intervention, en 1760, du facteur Barnabé, puis en 1782, de Dittgen. En 1907, l'instrument est fondamentalement modifié par Salomon Van Bever. En 1966, il est à nouveau transformé par Émile Marchand<sup>30</sup>.

### 3.5.2.2. Description de l'orgue dans son état actuel

#### 3.5.2.2.1. Le buffet



Le buffet présente une tourelle centrale, semi-circulaire, entourée de deux plates-faces, elles-mêmes prolongées sur leurs côtés par une deuxième plate-face en quart-de-rond. Cette élégante typologie se retrouve dans quelques buffets wallons du 17<sup>ème</sup> siècle.

Les montants qui séparent la tourelle et les plates-faces sont ornés de cannelures. Ceux situés aux extrémités du buffet sont prolongés en hauteur par de petites consoles moulurées supportant des sculptures.

Figure n° 2 : statue surmontant un piédroit de la façade du buffet.

La tourelle et les plates faces convexes sont surmontées par des claires-voies et par des chapiteaux moulurés, tandis que les plates faces centrales sont coiffées par

des claires-voies qui se prolongent en hauteur pour rejoindre les côtés de la tourelle.

Le haut du soubassement du buffet est constitué de cartouches, de consoles et d'un cul-de-lampe qui semble d'origine, tandis que la partie basse du soubassement se compose de panneaux dépourvus d'ornementation.



Figure n° 3 : cul-de-lampe ornant la tourelle du buffet.

<sup>29</sup> Richard FORGEUR, *Le grand orgue de l'église Saint-Jacques à Lièges*, dans *L'Organiste*, VII, N°4, 1975.

<sup>30</sup> *Inventaires thématiques, Orgues de Wallonie*, Namur, 1997, vol. 3, tome 5, p. 302.

Le buffet est actuellement dans un très bon état de conservation, hormis les parties dépendant de l'approfondissement exécuté au 19<sup>ème</sup> siècle. Toutes les parties d'origine sont en chêne de belle qualité.



Figure n° 4 : en-dessous de la peinture actuelle du buffet, la polychromie initiale est visible.

À l'origine, les chapiteaux des tourelles étaient peut-être surmontés d'éléments décoratifs. Étant donné la hauteur de plafond disponible à Wierde, s'ils ont existé, ces éléments n'ont vraisemblablement pas été remontés.

Des fenêtres pratiquées dans la couche de peinture font apparaître la couche de polychromie initiale qui est d'un jaune clair assez soutenu et veiné ; cela correspond bien aux habitudes de l'époque.

Lors du démontage du buffet, une attention toute particulière sera donc portée à une éventuelle polychromie qui, si elle se révèle d'origine, sera reconstituée.

### 3.5.2.2.2. La console

La console actuelle est disposée en fenêtre sur le côté gauche de l'orgue. Fermée par un couvercle monté sur charnières, elle se compose d'un clavier, de deux rangées horizontales de tirants disposés en quinconce, et d'un pédalier.

Le clavier, moderne, comporte 56 touches. Les tirants sont de section ronde et surmontent des étiquettes en matière plastique gravée. Le pédalier, moderne, compte 27 marches.

La composition de l'orgue est la suivante :

Montre 8 b+d  
Prestant 4 b+d  
Bourdon 8 b+d  
Flûte à cheminée 4 b+d  
Doublette 2 b+d  
Nasard 2 2/3 d  
Piccolo 1 b  
Fourniture III b+d  
Cymbale II b+d  
Trompette 8 b+d

Pédale en tirasse permanente



Figure n° 5 : console de l'orgue, à son emplacement latéral actuel.

À l'évidence, cette console est récente. On peut observer des traces d'une console plus ancienne, en fenêtre, sur la face avant de l'instrument. En prenant la mesure entre les montants de la fenêtre on



constate qu'il s'agissait à l'origine d'un clavier relativement étroit et en y appliquant une règle à clavier, on peut déduire qu'il s'agissait d'un clavier à octave courte tout à fait classique tel qu'il s'en rencontrait fréquemment au 17<sup>ème</sup> siècle. On peut encore voir ce type de clavier dans les musées (positif, clavecin, virginal...). L'étendue d'un tel clavier va de c<sup>1</sup> à c<sup>5</sup> sans les c<sup>1</sup>#, d<sup>1</sup>#, f<sup>1</sup># et g<sup>1</sup>#, soit au total 45 notes, dont 27 marches. La largeur moyenne d'une octave est à cette époque, du moins dans les Pays-Bas méridionaux, de 164 mm ; la marche fait donc 23,4 mm de large et le clavier au total 632 mm. En y ajoutant la largeur des deux bras de châssis, d'environ 30 à 40 mm, on arrive à un total qui correspond à la largeur de la fenêtre. Nous avons ainsi la certitude et la preuve qu'à l'origine l'orgue de Wierde était donc pourvu d'un clavier à octave courte placé à l'avant du buffet. Plus tard, au 18<sup>ème</sup> siècle, son étendue a été augmentée et il a été nécessaire d'entailler les montants pour pouvoir loger ce clavier agrandi. On retrouve encore aujourd'hui les traces de cet agrandissement.

Figure n° 6 : traces de l'entaille pratiquée dans le montant pour loger un clavier élargi.

### 3.5.2.2.3. La soufflerie

La soufflerie est composée d'un grand réservoir à « col roulé » disposé dans le soubassement de l'orgue, approfondi à cette occasion. Elle est alimentée par un ventilateur électrique disposé à proximité.

Ces éléments sont récents, et ont été posés par Marchand en 1966.

### 3.5.2.2.4. La mécanique de transmission



La transmission du clavier est mécanique. Le déplacement de la console a occasionné une complication de son tracé, avec adjonction d'équerres et allongement des vergettes.

L'abrégé est disposé à plat, sous le sommier.

Le pédalier dispose de son propre abrégé, disposé sous le clavier.

La transmission des jeux est également mécanique.

Tous les éléments de cette transmission sont récents.

Figure n° 7 : vue d'ensemble de la mécanique transformée avec, en bas, la mécanique de transmission du pédalier.

### 3.5.2.2.5. Le sommier

Le sommier est moderne, à gravures et registres. À l'origine très certainement disposé en mitre, il présente actuellement une disposition diatonique classique, les aigus au centre.

### 3.5.2.2.6. La tuyauterie



Une partie significative de la tuyauterie actuellement en place date très vraisemblablement de la construction de l'orgue, au 17<sup>ème</sup> siècle. Sous réserve de l'inventaire détaillé qu'il sera nécessaire d'effectuer au démontage, il s'agit des jeux suivants :

Montre  
Prestant  
Doublette  
Bourdon  
Flûte  
Trompette ( ?)

La façade des tuyaux, en étoffe, est entièrement parlante, y compris les tuyaux les plus étroits des plates-faces. Il est probable qu'il s'agisse de la façade d'origine.

L'accord des tuyaux est pratiqué par entailles, mais aussi au ton. Les biseaux présentent des dents peu nombreuses.

Figure n° 8 : écussons des tuyaux de façade composant l'une des plates-faces du buffet.

### 3.5.2.3. Idées directrices pour la restauration

Le degré de rareté des orgues wallons datant du 17<sup>ème</sup> siècle indique la voie à suivre pour la restauration. Il s'agira de reconstituer un instrument de cette époque en conservant les éléments originaux du buffet, celui-ci étant restitué dans sa profondeur d'origine. Suivant les observations qui seront faites au démontage, le clavier sera remis à son premier emplacement. Tous les éléments ultérieurs (sommier, mécanique de transmission, soufflerie) seront reconstruits à l'aide de modèles contemporains de l'époque de la construction de l'orgue. La tuyauterie originale sera restaurée et complétée sur base de modèles existants.

### 3.5.2.4. Description des travaux

D'une manière générale, le facteur d'orgues adjudicataire aura soin de s'inspirer principalement de la technique et du style de la facture d'instruments similaires du 17<sup>ème</sup> siècle, situés dans un périmètre géographique raisonnablement proche de Wierde.

#### 3.5.2.4.1. Le buffet

On serait tenté de croire, dans un premier temps, que le clavier se trouvait à l'origine à l'arrière du buffet qui lui avait sa face avant au nu de la balustrade comme cela se faisait couramment à cette époque. Il n'y a rien à l'arrière qui puisse faire croire à cette situation. Par contre les traces à l'avant du buffet (voir supra) prouvent que le clavier était bien situé à cet endroit. L'absence de décor dans le bas du soubassement peut aussi prouver que le buffet n'était pas au ras de la tribune et que cette partie était donc cachée par la balustrade; il était donc inutile le pourvoir le bas de ce soubassement par un décor qui ne se verrait pas.

Le buffet sera entièrement démonté. Les assemblages seront restaurés et consolidés au besoin. Le panneautage de l'arrière de l'instrument sera reconstitué et rétabli à sa profondeur d'origine, en réutilisant le maximum de pièces d'origines (greffes, entures, copies, etc...). Les portes sciées dans leur hauteur seront rétablies en une pièce. À cette occasion, on estimera s'il est nécessaire de maintenir la cornière métallique qui renforce actuellement la cohésion de l'ensemble. À cet effet, le buffet sera stabilisé à l'aide de tirants métalliques maçonnés dans le mur du fond. On placera à hauteur adéquate une planche d'accordeur. La façade du soubassement sera réaménagée pour permettre l'implantation du clavier en fenêtre et des tirants. L'ensemble de la boiserie sera débarrassé de tous les câbles et appareils électriques. Les trous seront rebouchés avec des greffes de bois de même essence. Toutes les boiseries le nécessitant seront traitées contre la vermine, dégraissées, et au besoin, débarrassées des couches de vernis inapproprié.

#### 3.5.2.4.2. La console

Le clavier sera construit en fenêtre. Il comportera des doubles feintes (ré # mi b et sol # la b) aux 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> octaves. La première octave sera dépourvue de do #. Le nombre total de touches s'élèvera donc à 56. L'ensemble sera en chêne, les marches plaquées d'os, les feintes en ébène. La mécanique sera suspendue. L'abrégé sera construit entièrement en chêne.

#### 3.5.2.4.3. La soufflerie

Une batterie de trois soufflets cunéiforme sera placée à proximité de l'instrument. Son emplacement dépendra de l'option prise pour la restauration du buffet.

#### 3.5.2.4.4. La transmission

Les tirants, de section carrée, seront disposés en deux files verticales de part et d'autre du clavier, dans les trous d'origine encore visibles. Les pommeaux seront en bois tourné. La mécanique de transmission sera composée de pilotes tournants et de sabres.

### 3.5.2.4.5. Les sommiers

On construira de neuf un sommier en chêne, à flipots, résistant aux variations de température et d'hygrométrie. Toutes les gravures seront parcheminées.

### 3.5.2.4.6. La tuyauterie

Un inventaire complet de la tuyauterie sera effectué au démontage de l'orgue. En concertation avec l'auteur de projet, le facteur d'orgues adjudicataire décidera quels seront les jeux qui pourraient faire partie du nouvel instrument. Sauf indications contraires découvertes lors du démontage de l'orgue, sa composition sera la suivante, après restauration :

Montre 8  
Bourdon 8  
Prestant 4  
Flûte 4  
Doublette  
Nasard  
Mixture  
Cymbale  
Dyton  
Clairon b – Trompette d  
Voix humaine b + d

### 3.5.2.4.7. Remarques

**Chauffage et hygrométrie :** Il sera placé une sonde à maximum à hauteur de la tribune, de manière à empêcher toute surchauffe. La valeur maximum admise, tant en termes de température que d'hygrométrie, sera définie en concertation avec le facteur d'orgues adjudicataire.

**Sécurité à la tribune :** Une rambarde à panneaux, non ajourée sera construite à neuf. Un décrochement sera prévu pour l'emplacement de l'organiste.

**Acoustique :** L'acoustique de l'édifice est actuellement très réverbérante, et peu adaptée à l'esthétique sonore de la renaissance en général, qui privilégie l'écoute analytique. Le facteur d'orgues adjudicataire proposera, en accord avec les auteurs de projet, une ou des solutions visant à réduire le temps de réverbération. Ce point fera l'objet d'une variante obligatoire.

## 3.5.2.5. Estimation budgétaire

Coût global au 15 janvier 2017 :	215.000 €
T.V.A. (21 %) ;	45.150 €
TOTAL :	260.150 €

## 3.6. L'orgue de la chapelle du Séminaire

Pierre DECOURCELLE

Roland SERVAIS

Juin 2017

### 3.6.1. Synthèse



Figure n° 1 : vue générale de la tribune avec, latéralement et en bois foncé, le buffet Link datant de 1901, et au milieu et en bois plus clair, celui construit par Rudi Jacques en 2009.



Les deux buffets de l'orgue de la chapelle du Séminaire sont de provenances différentes. Alors que le plus ancien, latéral, est une œuvre du facteur Allemand Link datant de 1901, le buffet central est une création contemporaine (2009) de Rudi Jacques.

Outre ses fonctions liturgiques, ce nouvel ensemble a pour ambition de pouvoir aisément s'accorder aux instruments anciens, car il adopte leur diapason, un demi-ton plus bas que l'actuel. Ceci a été démontré avec succès lors des concerts d'inauguration en 2009.

Depuis, l'instrument fait partie intégrante de la vie musicale namuroise, et donne lieu notamment à une importante programmation de concerts organisés par l'Imep.

Figure n° 2 : sculptures et claires-voies du buffet construit par Rudi Jacques en 2009.

Il s'agit d'un orgue neuf : aucune restauration n'est donc à prévoir actuellement. On veillera toutefois à assurer à l'instrument un entretien régulier, au moins annuel.

## 3.6.2. L'orgue de la chapelle du Séminaire, étude détaillée

### 3.6.2.1. Historique

L'instrument actuel de la chapelle du séminaire constitue l'aboutissement d'une transformation effectuée en 2009 par le facteur Rudi Jacques au départ d'un orgue Link datant 1901. D'après la liste des productions de la firme Link de Giengen an der Brenz (Allemagne) – dont une succursale s'ouvrit à Namur en 1897 –, l'orgue du Séminaire de Namur portait le n° d'opus 349. Il possédait 13 jeux pour 2 claviers et pédale, des sommiers à cônes et une transmission pneumatique.

En 2009, le décor de la chapelle et le style néo-baroque du buffet de Link inspira à Rudi Jacques l'idée de construire un nouveau buffet au centre de la tribune, tout en maintenant le meuble de Link à son emplacement latéral. Un nouvel instrument à deux buffets donc.

Comme il ne subsiste, dans le Grand Namur, aucun orgue datant de l'époque baroque, c'est ce style qui fut également privilégié dans l'harmonie, étant entendu qu'outre ses fonctions liturgiques, l'instrument aurait également l'ambition de participer au projet d'ouverture de la chapelle à des manifestations culturelles et des utilisations pédagogiques.<sup>31</sup>

### 3.6.2.2. Description de l'orgue

#### 3.6.2.2.1. Le buffet



Le nouveau buffet est fortement inspiré par l'orgue de Formigine en Italie, construit par Domenico Traeri en 1690. Il est construit en chêne du pays à l'exception des panneaux arrière qui sont en pin. Le tout est assemblé et décoré à l'ancienne. La décoration est composée de moulures, de claires-voies en chêne aux motifs de feuilles au sommet des tuyaux. Le buffet a été ciré à chaud.

L'ancien buffet de Link, également en chêne, a été restauré pour accueillir les deux sommiers de pédale, ses mécaniques, son soufflet et ses tuyaux de Soubasse 16'. Le Principal 8' est posté en façade.

Figure n° 3 : sculptures et claires-voies du buffet construit par Rudi Jacques en 2009.

<sup>31</sup> Cette description et les photos qui l'accompagnent sont largement inspirées de l'article paru en 2009 dans le numéro 163 de revue *L'Organiste*, sous la signature de Rudi Jacques. Nous remercions Luc De Vos de nous l'avoir communiqué en format électronique.

### 3.6.2.2.2. La console



Les claviers sont ornés de joues finement découpées en noyer, palissandre et os. Les touches sont plaquées en buis tandis que les feintes sont en palissandre avec un filet d'os. Le fronton des touches en chêne est sculpté dans la masse. La planche d'adresse au-dessus du clavier est en noyer. Les pommeaux des tirants des registres sont tournés en buis et ornés d'une pointe d'ébène ou d'os. Le pédalier est en chêne avec des feintes à bec revêtues de prunier. Le banc réglable est en chêne ; ses planches latérales sont chantournées, découpées et finies à la gouge.

Figure n° 4 : console de l'orgue, en fenêtre, à son emplacement actuel, l'organiste tournant le dos au chœur.

La composition de l'orgue est la suivante :

#### **Grand-Orgue** (52 notes, C-D-e')

Montre 8'  
Flûte 8'  
Octave 4'  
Nazard 2' 2/3  
Doublette 2'  
Tierce 1' 3/5  
Plein Jeu IV

Tremblant  
Tirasse du Grand-Orgue

#### **Positif de socle** (52 notes, C-D-e')

Fugara 8'  
Bourdon 8'  
Flûte 4  
Doublette 2'  
Quinte 1' 1/3

#### **Pédale** (26 notes, C-D-d')

Soubasse 16'  
Principal 8'

### 3.6.2.2.3. La soufflerie

Les sommiers sont alimentés au moyen d'un soufflet cunéiforme par buffet, réalisés à l'ancienne, en chêne. Les deux soufflets, doublés de fort papier, ont leur étanchéité assurée par de la peau d'agneau tannée artisanalement, et du parchemin. Ils sont alimentés par une soufflerie électrique.

Les porte-vent sont en chêne doublés de papier et les postages des tuyaux de bois sont en plomb, soudés à double coude et collés avec du chanvre.

### 3.6.2.2.4. La mécanique de transmission

Les claviers sont axés en queue et la mécanique suspendue pour le Grand-Orgue et foulante pour le Positif. Tous les abrégés qui relient les claviers aux sommiers sont construits en fer doux forgé et courbés aux deux bouts.

Les tiges d'abrégé sont montées à l'aide de fil de laiton sur les tables faites de planches de sapin. Un réglage très fin a été effectué afin de limiter les bruits parasites. Les bras d'abrégé sont reliés sur le clavier et aux sommiers par du fil de laiton monté sur les vergettes en sapin. Les poussoirs sont également en sapin.

Pour ce qui est des commandes des registres, les pilotes tournants en fer forgé sont reliés aux balançiers faits de même, par des liens en chêne.

### 3.6.2.2.5. Le sommier

Les six sommiers sont construits en mélèze avec les barrages en chêne. Ils sont réalisés selon les règles en vigueur au 18<sup>ème</sup> siècle. La peau d'agneau assure l'étanchéité des layes pour les soupapes et les bourses. Le parchemin de chèvre ferme les grilles. Les ressorts sont en laiton avec une seule boucle selon les modèles anciens.

### 3.6.2.2.6. La tuyauterie

Les tailles des principaux et la Flûte 8' sont d'inspiration germanique. Les Bourdons, Flûtes du Positif et le Nazard sont les copies exactes de la tuyauterie de Sébastien Lachapelle de Thuin. La Fugara provient des montagnes du Trentino.

Les 850 tuyaux que contient l'instrument ont été réalisés à l'atelier suivant les pratiques en vigueur au 18<sup>ème</sup> siècle : le métal est coulé en feuille puis martelé et raboté à la main. Les tuyaux sont soudés puis retendus sur les mandrins. Les façades en étain ont été raclées puis brunies à la main. La tuyauterie intérieure est en étain (75 %), excepté les Flûtes, en plomb (6 % Sn). Les biseaux sont en plomb. Toute la tuyauterie en métal est coupée au ton. Les calottes des Flûtes sont soudées.

Les tuyaux de bois des basses du Bourdon 8' et de Flûte 8' sont en chêne, tandis que la Soubasse est en beau sapin des montagnes.

## 4. Conclusions et synthèse générale

Parmi tous les instruments de musique, l'orgue est incontestablement un des plus anciens. On le rencontre la première fois dans une description qu'en fait Ctésibios, considéré comme le fondateur de l'école des mécaniciens grecs d'Alexandrie, au 3<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ.

Par conséquent, même si on ne considère que la partie récente (et la plus connue) de son histoire, celle qui débute au Moyen Âge en Europe, le répertoire qu'on peut y jouer correspond à plusieurs siècles d'évolution occidentale en matière d'écriture musicale.

En dehors du principe de base de l'orgue (des tuyaux à sons fixes alimentés par une réserve d'air par l'intermédiaire d'une commande mécanique), il y a donc très peu d'éléments communs entre un instrument datant de la Renaissance et un autre construit au 21<sup>ème</sup> siècle, que ce soit en matière de tessiture, de système d'accord, de systèmes de transmission, d'harmonisation, de choix des timbres, etc...

Tous ces différents instruments sont nommés « orgue », mais c'est un peu comme si on appelait « piano » tous les ancêtres du Steinway moderne...

Cette situation aboutit au fait qu'un organiste concertiste est toujours confronté à l'adéquation de son répertoire à l'instrument qu'il joue. Soit il désire exécuter un répertoire bien précis, et il sera à la recherche d'un orgue qui lui convient, soit il est amené à jouer sur un orgue donné : alors il devra adapter son répertoire en conséquence.

À la lumière de ce qui précède, on comprend pourquoi les (rares) régions au sein desquelles les orgues de styles différents sont de qualité, accessibles et en bon état sont plébiscitées par les organistes professionnels, qui rêvent d'y organiser concerts, festivals, académies de formation et autres colloques.

Dans cette optique, et pour la première fois en Belgique, une administration communale envisage de façon globale, cohérente et complémentaire, l'avenir des orgues situés sur son territoire. Cette démarche vise à aboutir, à terme, à la mise sur pied d'un parc instrumental riche et varié qui pourra se positionner parmi les offres internationales les plus pointues en la matière. Qui plus est, cette véritable palette d'orgues reflètera également l'évolution du patrimoine local à travers les âges, de l'orgue Renaissance de Wierde jusqu'au grand instrument contemporain de la Cathédrale.

Qui plus est, la présence d'instruments de qualité dans les églises ouvertes au culte suscitera l'intérêt de musiciens de qualité pour rehausser l'aspect musical des liturgies.

## 5. Phasage des interventions

L'empoussièrisme de l'orgue lui est préjudiciable. Par conséquent, il est primordial de n'envisager les travaux à l'instrument que lorsque tous les travaux prévus au bâtiment (et également ceux à prévoir à court et à moyen terme) sont achevés.

Le présent projet prévoit des travaux dans cinq édifices. Les seuls bâtiments pour lesquels – à notre connaissance – on n’envisage pas de travaux (intérieurs comme extérieurs) à court et à moyen terme sont l’église Saint Loup et l’église de Wierde, toutes deux restaurées il y a peu. L’espace culturel d’Harscamp est en plein chantier. À la Cathédrale, une restauration fondamentale est prévue à court terme. Quant à l’église Saint-Joseph, son avenir est encore incertain.

Voici donc le phasage des travaux qui nous semble le plus logique, suivant l’état actuel de la situation :

- L’orgue de l’église Saint-Loup
- L’orgue de l’église de Wierde
- L’orgue de l’espace culturel d’Harscamp (après la fin des travaux au bâtiment)
- L’orgue de la cathédrale Saint-Aubain (après la fin des travaux au bâtiment)
- L’orgue de l’église Saint-Joseph (après la fin des travaux au bâtiment)

Dans chaque cas, le *modus operandi* optimal est le suivant :

- Démontage de l’orgue avant les travaux au bâtiment
- Restauration et remontage à blanc chez le facteur d’orgues
- Remontage *in situ* après l’achèvement des travaux au bâtiment

Enfin, après la restauration de l’orgue, il est important de prévoir un budget annuel pour son entretien et son accord, ainsi qu’une réserve pour un nettoyage-dépoussiérage tous les 20 ans environ, suivant le degré d’empoussièrment du lieu.

## 6. Budget global - récapitulatif

Estimatif au 15 juin 2017 :

1. Orgue de l’église Saint-Loup :	1.040.000 €
T.V.A. (21 %) :	218.400 €
2. Orgue de l’église de Wierde :	215.000 €
T.V.A. (21 %) :	45.150 €
3. Orgue de l’espace culturel d’Harscamp :	780.000 €
T.V.A. (21 %) :	163.800 €
4. Orgue de tribune de la Cathédrale Saint-Aubain :	1.045.000 €
T.V.A. (21 %) :	219.450 €
5. Orgue de l’église Saint-Joseph :	395.000 €
T.V.A. (21 %) :	82.950 €
TOTAL hors T.V.A. :	3.475.000 €
T.V.A. (21 %) ;	729.750 €
TOTAL T.V.A. comprise :	4.204.750 €

# 7. Annexe

Thierry LANOTTE  
et le Comité d'accompagnement

## Note d'intention du 30.10.2015

### Le renouveau de l'orgue de l'église Saint-Loup et le projet « Namur-les-orgues » de la Ville de Namur

Les « Amis de l'église Saint-Loup à Namur », actifs depuis 2012 et aujourd'hui constitués en a.s.b.l, se sont donné comme mission non seulement de ré-ouvrir au grand public, après plus de trente années de restauration, un des plus beaux monuments baroques de Belgique, mais également de prolonger cette restauration en métamorphosant ce lieu en un espace musical d'exception.

Si l'a.s.b.l. accueille depuis plus de trois ans les plus prestigieuses formations musicales de musique baroque, elle prend toutefois conscience que l'orgue de tribune de l'église St-Loup, aussi majestueux qu'il puisse paraître, est aujourd'hui sans voix et de piètre qualité. Ce constat est mis en évidence par une étude diagnostique sévère dressée par Pierre Decourcelle, conseiller en cette matière auprès de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles.

En effet, composé du grand buffet de Joseph Merklin de 1857 et du buffet positif de Sébastien Lachapelle de 1738, l'orgue actuel a subi lors de sa restauration en 1974 - 1976 de grandes modifications inadéquates qui le soustraient désormais à toute prétention à devenir un instrument de concert reconnu par les organistes de niveau international.

Prenant acte de cette situation, l'a.s.b.l., poussée par sa dynamique à promouvoir un édifice namurois exceptionnel à forte valeur identitaire et affective, décide sans hésitation de s'engager dans une réhabilitation majeure de son orgue. Elle s'appuie d'une part sur le soutien du Cabinet du Ministre du Patrimoine et d'autre part sur l'important projet de la Ville de Namur qui lance un vaste programme de restauration de ses orgues afin de promouvoir dans les prochaines années un grand festival « Namur-les-Orgues ».

Estimant que l'église Saint-Loup, sortie de ses longues restaurations architecturales, pourrait être le premier lieu d'exception à donner une résonance majeure à ce projet, l'échevinat de la Culture a demandé à l'a.b.b.l. de prendre en charge la gestion et la conduite des opérations. Un premier budget permettra de lancer dans les prochaines semaines une pré-étude qui sera confiée à Pierre Decourcelle et Roland Servais.

L'a.s.b.l. trouve également les fondements de son engagement dans le soutien précieux des formations et institutions musicales florissantes à Namur (CAV&MA, les Agréments, l'IMEP) qui sont en demande d'un lieu dont la potentialité musicale offrirait aux organistes de réputation internationale un instrument d'une grande unité esthétique en parfaite adéquation avec le contexte baroque de l'église.

## L'étude diagnostique préliminaire des orgues de la ville de Namur

En vue d'avoir une vision globale de l'ensemble des orgues namurois, l'étude préliminaire portera sur les orgues majeurs de la commune, à savoir ceux de la cathédrale, des églises Notre-Dame, Saint-Joseph, Saint-Loup et Wierde. Construite sur base d'une analyse historique, diagnostique et musicale de chaque instrument et de leur environnement acoustique, elle aura pour objectif d'établir pour chacun d'eux les lignes de conduite des différentes options de restauration /réhabilitation et de mettre en évidence les avantages et les inconvénients de celles-ci, dans une perspective culturelle tournée vers l'avenir.

De cette évaluation, elle définira les styles musicaux, les harmonies et l'équilibre de facture à donner pour chacun de ces orgues. Elle aura également pour souci de rapprocher l'esthétique sonore avec son environnement historique et architectural désignant ainsi la spécificité musicale de chaque lieu afin de pouvoir définir le répertoire musical auquel il devra répondre : musique d'orgue baroque, classique, romantique, symphonique, contemporain...

Par une telle approche, les restaurations /réhabilitations engagées éviteront de donner à chacun d'eux une solution unique et globale les contraignant à intégrer dans leur architecture tous les répertoires musicaux, les entraînant irrévocablement à leur hybridation et (ou) à leur perte d'identité.

Prenant également en compte l'aspect financier du projet, cette approche veut plutôt mettre en place des solutions parallèles où chaque orgue exprimerait sa propre identité et singularité musicale.

### L'orgue de l'église Saint-Loup

Revenant plus particulièrement à l'orgue de l'église St-Loup, l'inscription de celui-ci dans le contexte baroque exceptionnel et unique en Belgique, nous conduit naturellement à lui donner dès à présent toutes les caractéristiques « esthétiques » d'un orgue baroque tant par son caractère musical que par l'architecture de son buffet. Il y aura lieu toutefois de définir son style.

L'adaptation ou non de son buffet constituera également une des options majeures que l'étude préliminaire devra questionner et argumenter.

Dès cette étude initiale approuvée, l'a.s.b.l. désignera, en accord avec la Ville de Namur, un auteur de projet, musicologue, spécialiste de l'orgue, en vue d'assurer la finalisation du projet. Cet auteur de projet dressera un dossier détaillé d'exécution qui, après approbation, fera l'objet d'un appel d'offres restreint auprès des meilleurs facteurs d'orgues européens.

### Le comité d'accompagnement

Au regard des quelques questions esquissées ci-dessus, la restauration, la réhabilitation ou la création d'un nouvel orgue posent des problèmes de fond que l'a.s.b.l. non compétente dans ce domaine très complexe, ne pourra à elle seule résoudre.

Consciente de la nécessité de mettre en place un très haut niveau de compétence, indispensable pour répondre à son projet, l'a.s.b.l. constitue dès ce mois d'octobre 2015 un groupe de travail interne composé des meilleurs spécialistes dans le domaine.

En faisant appel à des organistes et à des musicologues de réputation internationale ainsi qu'à un facteur d'orgue de grande expérience, l'a.s.b.l « Les Amis de Saint-Loup » composée elle-même de spécialistes en restauration patrimoniale, veut s'assurer d'un dialogue analytique complet et pertinent, indispensable à l'aboutissement de solutions de qualité.

Elle remercie dès à présent les membres de ce groupe de travail qui ont répondu avec enthousiasme et intérêt à l'invitation lancée par l'a.s.b.l.

Ce comité est composé de :

- Thérèse CORTEMBOS (historienne de l'architecture, membre du conseil d'administration de l'a.s.b.l. « Amis de St-Loup »)
- Pierre DECOURCELLE (facteur d'orgue, historien d'art et membre spécialiste auprès de la CRMSF)
- Bernard FOCCROULLE (organiste, directeur honoraire de la Monnaie, disponible après mars 2016)
- Thierry LANOTTE (architecte, membre du conseil d'administration de l'a.s.b.l « Amis de St-Loup »).
- Jean-Marie MARCHAL (Directeur de CAV&MA)
- Benoît MERNIER (organiste, compositeur et professeur d'orgue à l'IMEP)
- Roland SERVAIS (organiste, musicologue et auteur de projet en matière d'orgues)